

BULLY 2012

Bulletin municipal
N° 57



Croix de la place



Croix de Solémy



Croix de Mantigny



Croix des Collonges



Croix du cimetière

Croix et Lavoirs



Croix de Goutte-Martin



Lavoir du Guéret



Croix du Pavé

de Bully

Sommaire

LE MOT DU MAIRE 1

INFOS MUNICIPALES

Compte administratif 2011	2
Commission Finances	3
Commission Voirie	4
Commission Bâtiments	5
Commission Associations	6
Commission Communication	7
Commission Affaires sociales	8

ENFANCE

Restaurant scolaire	9
Etudes et garderies périscolaires	10
Sou des écoles	11
École Saint-Vincent	12

VIE ASSOCIATIVE

Annuaire des Associations	13
Bibliothèque	14
Comité d'Animation	14
Téléthon	15
Comité St-Polycarpe	16
Sapeurs pompiers	17
Classes en 2	18
Traditions et Bien-être	19
Football Club Bully	20
Calendrier des manifestations	21

ÉCONOMIE

Commerces / entreprises	22
-----------------------------------	----

ÉTAT CIVIL

Naissances	24
Mariages	24
Décès	24

INTERCOMMUNALITÉ

ADMR St-Germain-Nuelles-Bully	25
L'Équipe Spécialisée Alzheimer	27
CCPA	28
ARVS	30
Le Relais Trottinette	31
SIRYBT	32
Office de tourisme du Pays de L'Arbresle	34
APHRA	35
Association Personnes Handicapées	35
Cinéma « Le Strapontin »	35
Cadoles et Sens	36



Le mot du Maire



L'année 2012 a été une année riche en événements portés par les associations. En plus des animations habituelles, trois ont particulièrement marqué l'année : Le challenge du groupement bouliste, les 90 ans du corps des sapeurs-pompiers et les 20 ans de la halte-garderie « Les P'tits Loups ». En tant que maire, je tiens à féliciter tous les bénévoles des associations qui, par leur action de tous les jours, font vivre le village. Mais je tiens aussi à féliciter les personnes qui font « l'effort » de venir à ces manifestations, car souvent la tentation est grande de rester tranquillement chez soi.

Je tiens aussi à remercier les conseillers municipaux pour leur implication dans les différentes commissions du conseil municipal mais aussi et surtout pour leur participation à des services comme la distribution du Lien communal chaque mois dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à vous tous, bullyloises et bullylois, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Thierry DURET

Mairie de Bully

Tél. : 04 74 01 00 67 - mairie@bully.fr

Lundi : 14 h à 17 h - Mardi, Mercredi, Jeudi : 9 h à 12 h - Vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h

Samedi : 9 h à 11 h (sauf juillet et août)

Bureau de poste de Bully

Attention, nouveaux horaires à partir du lundi 4 Février 2013

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h / Vendredi : 16 h à 18 h 30 / Samedi : fermé

Marché à Bully

Le mercredi matin sur la place du village



Commune de BULLY – 2 100 habitants

Canton de l'Arbresle - Arrondissement de Lyon - Département du Rhône

Site internet : www.bully.fr

Rédaction et diffusion : Groupe COMMUNICATION

Directeur de publication : Thierry DURET - Maire

Impression et mise en page : Imprimerie CHIRAT - 42540 St-Just-la-Pendue



INFOS MUNICIPALES

Compte Administratif 2011

Section fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	288 673,74 €
Charges de personnel	348 034,11 €
Atténuation de charges	13 718,61 €
Charges de gestion courante	214 906,57 €
Charges financières	8 993,40 €

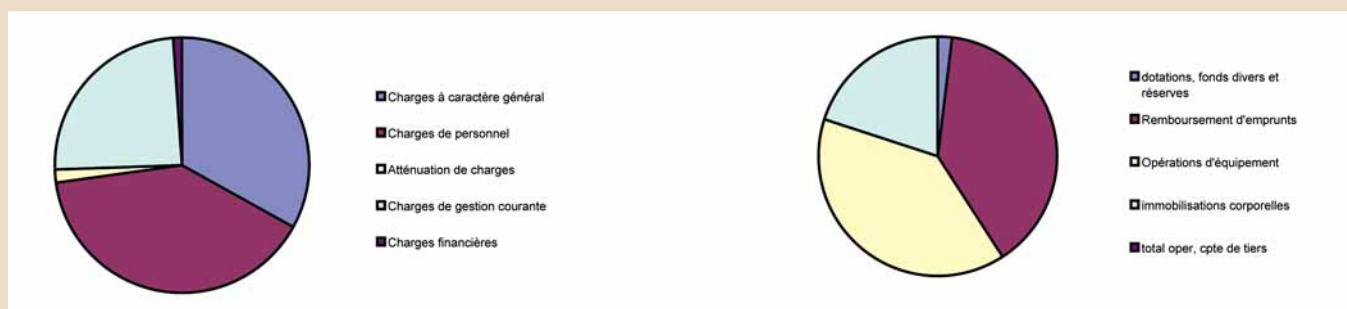
TOTAL 874 326,43 €

Section d'investissement

Dépenses

Dotations, fonds divers et réserves	4 307 €
Remboursement d'emprunts	82 793,49 €
Opérations d'équipement	83 930,92 €
Immobilisations corporelles	42 743,73 €
Total oper, cpte de tiers	147,90 €

TOTAL 213 923,04 €



Recettes

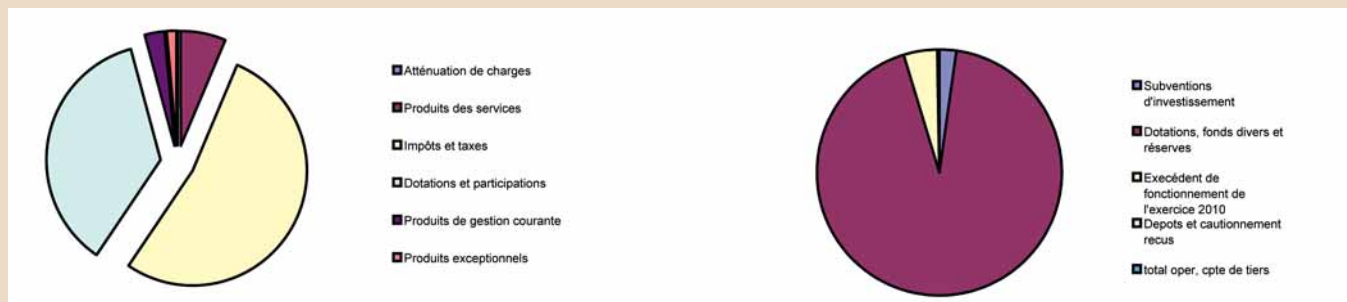
Atténuation de charges	120,55 €
Produits des services	71 455,21 €
Impôts et taxes	599 465,09 €
Dotations et participations	411 285,84 €
Produits de gestion courante	31 726,57 €
Produits exceptionnels	14 439,92 €

TOTAL 1 128 493,18 €

Recettes

Subventions d'investissement	6 548,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	287 176,17 €
Excédent de fonctionnement de 2010	14 317,02 €
Dépôts et cautionnement reçus	500,00 €
Total oper, cpte de tiers	150,00 €

TOTAL 308 691,19 €



Le solde excédentaire dégagé en 2011 s'élève à 254 166,75 €

Le solde excédentaire dégagé en 2011 s'élève à 94 768,15 €

Commission Finances, Affaires Économiques et Développement Durable

Pierre BERGEON, Thierry DURET, Daniel COTE, Jacqueline DUCLOS, Marc MOIRET, Marie-Hélène THOMAS, Evelyne GOUTTENOIRE, Christine DENIS VERMARE, Aurélien JOMARD, Luc GUIGARD, Danielle SORNET, Jean-Jacques RUETSCH

La commission a continué de planifier avec l'association HESPUL la publication sur les Liens communaux de 2012 d'**articles sur le Développement Durable**.

Présentation de l'Espace Info-Energie

Les économies d'énergie

Mon habitation est-elle économe en énergie ?

Quelle énergie pour mon chauffage ?

Les six points essentiels pour concevoir un bâtiment économe

Comment diminuer son empreinte écologique au quotidien ?

Quelle vie pour nos produits ?

Pour l'énergie, le groupe de travail continue les relevés des consommations de fluides (eau, électricité, gaz) pour tous les bâtiments communaux. Nous allons maintenant disposer de trois années complètes 2010, 2011 et 2012 et pouvoir mesurer les résultats des efforts des utilisateurs pour diminuer les consommations.

La **rénovation thermique des bâtiments communaux est en cours** avec celle du restaurant scolaire, dans le cadre de sa rénovation générale et de son agrandissement.

Des travaux d'isolation et de rénovation du chauffage sont programmés pour le centre culturel.

Un diagnostic complet de l'éclairage public de la commune a été effectué et il a été présenté en mairie le 2 mars dernier par les techniciens du SYDER (Syndicat Départemental d'Energies du Rhône).

Dès le mois d'avril, un premier essai de réduction de l'éclairage nocturne a été lancé à partir des armoires équipées au centre du village et rue des Collonges avec une coupure toutes les nuits de 23 h 30 à 5 h 30. Ceci permet sur une année complète de diviser par 2 la consommation d'énergie.

Un programme de travaux a été demandé en avril et il est désormais validé. Il porte sur la rénovation de neuf autres armoires de commande et leur équipement en horloges astronomiques.

Les travaux devraient être réalisés au début de 2013. Ceci devrait nous permettre de poursuivre notre essai en maîtrisant la programmation du démarrage et de l'arrêt de près de 90 % des sources lumineuses de la commune.

Une Redevance Spéciale est mise en place par la CCPA au 1^{er} janvier 2013 pour les entreprises importantes et les collectivités locales afin de financer l'enlèvement de leurs déchets (OM et TRI). Cette redevance étant proportionnelle au volume des bacs présentés, une optimisation du nombre de ces bacs a été effectuée pour chacun

des bâtiments communaux. L'objectif est de réduire la quantité de déchets et d'effectuer le meilleur tri possible. Pour bien comprendre, présenter à l'enlèvement un bac OM (noir) de 500 litres coûte 5 fois plus que présenter un bac de TRI (jaune) de même capacité. L'intérêt environnemental et l'intérêt économique se conjuguent.

A21 : Les discussions autour de l'**Agenda 21 de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle** se sont poursuivies tout au long de l'année 2012 pour élaborer un plan d'actions proposé au vote du Conseil Municipal du 20 Décembre. Ce plan est articulé autour de 5 axes :

- un cadre de vie dont chacun est acteur et responsable,
- un développement économique diversifié en lien avec la dynamique métropolitaine et les territoires voisins,
- une mobilité facilitée au regard du développement durable,
- une gestion précautionneuse des ressources et des espaces,
- une dynamique intercommunale et communautaire confortée par la participation citoyenne.

Le détail des actions envisagées sera consultable sur le site de la C.C.P.A.

P.L.H. communautaire. Un nouveau « plan local d'habitat » a été préparé en commission aménagement du territoire et il va être actif sur la période 2013/2018. Ce P.L.H. se veut inscrit dans une logique de développement durable en pleine intégration avec l'esprit de l'Agenda 21.

MARPA La réflexion sur un projet de « Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées » a continué en 2012 avec une intervention en mairie le 15 juin de 2 chargés de mission de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) auprès de conseillers municipaux, de membres du CCAS et d'administrateurs de La Salette. Ce projet a aussi été évoqué dans le PLH et l'A21 communautaires.

Finances

La prévision budgétaire 2012 a mobilisé la commission à plusieurs reprises comme chaque début d'année. Il nous faut être très attentif à nos dépenses compte-tenu de la diminution programmée des dotations aux communes, et de notre volonté de maintenir la stabilité de la fiscalité à Bully.

Un nouveau plan pluriannuel avec le Conseil Général va démarrer en 2013 ; il nous aidera dans la réalisation de nos investissements, le taux de subvention pour Bully étant actuellement de 45 %.

Commission Voirie

Marc MOIRET, Luc GUIGARD, Jean-Jacques RUETSCH, Christine DENIS-VERMARE, Philippe RABATEL, Jean-Pierre GUENIN, Pascal DEVAY, Jean-Pierre GASOLO

A défaut de neige, l'équipe technique a su donner à la place du village un caractère festif. La réalisation du traîneau du père Noël avec tous ces cadeaux et l'installation des illuminations contribuent à donner au centre du village un effet magique.

D'autant plus que cette année 2012 nous a apporté beaucoup de satisfactions tant par les réalisations de l'équipe technique que par les nombreuses réfections de voiries réalisées avec le budget communal ou communautaire.

Pour n'en citer que quelques-unes :

- réfection du perron de la salle du conseil,
- création d'une plateforme « boulistique » à la salle du Repiel,
- tapis en enrobé chaud chemin de Saint Bis et chemin du chêne Patouillard,
- réfection partielle des chemins de sous Bully et Riparia.



Nous n'avons pas oublié la sécurité routière avec la création de zones à vitesse limitée dans les quartiers du Grand Laval et d'Apinost, ainsi que l'installation d'un « céder le passage » au lotissement du Trèves.

Ces aménagements débutés en 2012 se poursuivront en 2013 par des travaux de mise en conformité de l'accessibilité aux bâtiments publics.

Dans le registre de l'assainissement collectif, le programme de travaux géré par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle (S.I.A.B.A.) a subi quelques modifications sur la commune de Bully. De ce fait, la programmation des travaux de mise en séparatif pour les hameaux de Montagny et Gruge est avancée.

Pour conclure, malgré une conjoncture difficile l'année 2012 se termine sur un bilan satisfaisant ceci grâce à l'investissement et la collaboration des tous les acteurs de la vie publique.



Commission Bâtiments, Sécurité, Urbanisme et Cimetière

Daniel COTE, Philippe RABATEL, Aurélien JOMARD, Jean-Pierre GASOLO, Alain CHOLLEY, Christine DENIS-VERMARE, Pascal DEVAY

Bâtiments communaux 2012

RESTAURANT SCOLAIRE

Le plus grand chantier du moment est la rénovation du restaurant scolaire avec un agrandissement de 60 m² côté entrée salle d'évolution.

Les tracasseries administratives (commission de sécurité, accessibilité, analyses de matériaux, appels d'offres infructueux, etc.) ont retardé l'ouverture du restaurant prévue pour fin 2012.

Un car transporte les enfants de l'école à la Maison des Aînés (Salette) pour le déjeuner.

Un grand remerciement est adressé à Madame la Directrice, le Conseil d'Administration, et le Personnel "CORALYS" pour leur accueil, ainsi qu'aux employées de la cantine pour leur assiduité.



Travaux du restaurant scolaire

CAFE DE LA POSTE

Un changement de certaines portes et fenêtres a été effectué.

Selon le budget 2013, une rénovation de l'électricité du bar et des pièces de l'appartement sera pratiquée.

CENTRE CULTUREL

Bilan des travaux : changement du chauffage, isolation des portes et fenêtres, pose de régulation pour chaque pièce avec contacteurs de présence.

SALLE DU REPIEL

L'Equipe Technique de la Commune a remis en état les peintures des soubassements côté bar et salle, mis en place des câbles afin de faciliter la pose de décorations diverses, restauré le local et rangé les tables.

Des rideaux de chaleur ont été posés sur les portes d'entrée.



JEUX DE BOULES DE LA TARDIVIERE

La chute d'arbres suite aux rafales de vent a entraîné le retrait du lampadaire.

Prévisions travaux pour 2013

CIMETIERE

Certaines tombes abandonnées seront reprises par la Commune ; d'autres, après délais obligatoires.

ECOLE

Afin de mettre un terme aux dégâts causés par l'intrusion de fouines sur la laine de verre et les faux-plafonds, une volige sera posée.

HALTE GARDERIE

Une étude sur la remise aux normes des locaux, voire leur agrandissement, est en cours.

SALLE DE LA TARDIVIERE

Le mauvais état du toit nécessite une réfection complète des poutres et chevrons.

Urbanisme

A la date du 30 novembre 2012, 17 demandes de permis de construire et 29 demandes préalables ont été déposées.

Tous les renseignements concernant le PLU sont consultables sur le site de la Mairie (règlement et plan de zonage).

Les permanences sur rendez-vous de l'Adjoint responsable de l'urbanisme sont les mardis de 18 à 19 heures.

Des rappels à l'ordre sont souvent effectués pour cause de non déclaration de travaux.

La commission de conformité a accepté tous les dossiers présentés.



Le columbarium

Commission Associations

Marie-Hélène THOMAS, Danielle SORNET, Alain CHOLLEY, Jean-Pierre GASOLO-MOLINAT, Evelyne GOUTTENOIRE

L'année 2012 n'a pas été très riche en création d'association, au contraire certaines activités ne sont pas reconduites d'années en années, je pense à la musique, entre autre.

Il est toujours dommage de voir disparaître des activités, souvent parce qu'il n'y a plus de bénévoles ou d'adhérents pour les faire vivre.

J'aimerais que le ludique soit plus présent sur notre commune, comme depuis Novembre 2012, ou le football club qui par leur statut habilité à du multisport, a créé une section ping-pong qui fonctionne déjà très bien. Il est vrai néanmoins qu'il n'est

pas facile de mettre en place de nouvelles choses, par manque de structures, de bénévoles bien-sûr et/ou d'adhérents.

Je suis disponible pour écouter les différents acteurs d'idées nouvelles pour faire vivre notre commune. Nous avions auparavant l'association des familles qui occupait les enfants les mercredis après-midi par les mercredis récréatifs, beaucoup d'enfants adhéraient à ce système permettant des activités manuelles ; si aujourd'hui une association pouvait relancer cette activité par exemple, ce serait une bonne idée, mais je

suis sûre qu'il existe plein d'autres activités à mettre en place. Relancer le Bullybus, pourquoi pas ?

Je remercie tous ceux qui voudraient se lancer dans une création et suis prête à les recevoir pour en discuter avec eux.

En Septembre 2013 se tiendra le forum des associations, j'espère voir toutes les associations présentes, nous ferons de la publicité par voie d'affichage et autres pour que, contrairement aux autres années, un maximum de la population de Bully et d'autres communes soit présente.

Fête des mères 2012

Cette année 2011/2012 une trentaine d'enfants ont vu le jour sur notre commune. Tous ont été invités à la mairie (enfants nés entre le 1^{er} juin 2011 et le 30 mai 2012) avec leurs parents, afin que ces « nouvelles mamans » soient honorées. Ce moment sympathique permet aux parents d'échanger avec M. le Maire, les élus et les membres du CCAS autour du verre de l'amitié.

Une douzaine de parents ont répondu à l'invitation et nous les remercions.



Commission Communication, Informatique et Tourisme

Evelyne GOUTTENOIRE, Jean-Pierre GUENIN, Luc GUIGARD, Alain CHOLLEY, Jean-Pierre GASOLO, Marie-Hélène THOMAS

Afin d'améliorer la communication entre la municipalité et les administrés, la mairie a mis en place plusieurs supports :

- **le Lien Communal** (la feuille jaune) qui permet une fois par mois aux associations et à la mairie de faire connaître les activités et informations à venir ;
- **le Bulletin municipal** qui, lui, annuellement, permet de présenter les activités passées et à venir sur la commune ;
- **le site internet de la commune** : www.bully.fr

A noter :
Ces publications étant distribuées par les élus chaque mois et dans chaque boîte aux lettres de la commune, qu'ils soient remerciés de leur disponibilité.

Vous trouverez dans ce site une multitude d'informations :

➤ **La vie municipale** : présentation de l'équipe municipale, le plan local d'urbanisme et son règlement, formalités administratives et démarches en ligne...

➤ **La vie pratique** : scolarité (menus scolaires, écoles...), santé, salle municipale, cimetière, plan de ville, déchets...

➤ **La vie économique** : tous les commerces, entreprises et artisans de la commune avec leurs coordonnées sont regroupés dans cette page.

➤ **La vie participative** : vous avez une question, une idée ou une suggestion à faire connaître ? Cet espace est dédié aux échanges, tant entre administrés que entre administrés et votre mairie. N'hésitez pas, votre avis est important, et nous essaierons au maximum de répondre à votre attente.

➤ **Le flash info** permet de donner des informations quasiment en temps réel et de coller au plus près de l'actualité (coupures eau, électricité, fermeture poste, mairie...).

➤ **Le paiement en ligne** par carte bancaire vous permettra le paiement de vos factures de restaurant scolaire ou de garderies via le site sécurisé du gouvernement.

➤ **Associations** : toutes les associations de Bully sont regroupées sous cet onglet, et 11 associations gérant leur page peuvent entrer elle-même leurs informations.

➤ **Lien communal numérique** : si vous désirez recevoir le Lien communal chaque mois dans votre boîte mail dès sa parution, vous pouvez vous inscrire en bas de la page d'accueil (seule une adresse mail vous sera demandée).

➤ **Version mobile du site Internet** (pour iPhone, Android, etc.) : version qui comprend les services de votre site indispensables à ce format de consultation : dernières actualités, événements à venir, informations pratiques, formulaire de contact et démarches en ligne. Vous pouvez vous connecter via votre mobile en scannant le flash-code ci-contre :



Un site est un espace interactif qui ne vit que grâce aux contributeurs qui mettent de l'information et grâce aux visiteurs qui viennent chercher des réponses à leurs questions.

C'est à chacun de nous de faire vivre le site.

L'Action Sociale Communale

Les membres du C.C.A.S. : Thierry DURET (Président), **Jacqueline DUCLOS** (Vice-Présidente), Pierre BERGEON, Alain CHOLLEY, Monique DEBIZE, Madeleine DEPLANCHE, Gilberte DUMONT, Edwige GUENIN, Françoise PETIT, Danielle SORNET, Marie-Hélène THOMAS

Le **Centre Communal d'Action Sociale** (C.C.A.S.) est chargé de conduire la politique sociale de la commune. Il offre à tout habitant de Bully se trouvant dans le besoin un service de proximité en apportant aide et assistance. Il est à souligner que l'attribution d'aides est soumise à la décision du Conseil d'Administration du C.C.A.S. qui est présidé par le Maire et se réunit régulièrement. Ce Conseil d'Administration est constitué de 11 membres, proportionnellement répartis entre élus municipaux d'une part, et résidents Bullylois non élus, nommés par le Maire, représentatifs d'associations familiales, d'handicapés, de retraités et personnes âgées d'autre part.

Le C.C.A.S. travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales et les divers organismes locaux à vocation sociale.

Il gère un budget dont les principales ressources proviennent d'une subvention municipale accompagnée d'éventuels dons et legs.

Actions menées en faveur de nos Séniors

En complément des actions ponctuelles qui nécessitent une aide particulière et individuelle, certaines actions se renouvellent chaque année avec le concours de bénévoles que nous remercions chaleureusement.

➔ **Le repas de l'Amitié** (financé et organisé par le C.C.A.S.) qui réunit, à l'invitation de la municipalité, Bullyloises et Bullylois de 70 ans et plus. C'est ainsi que le 21 octobre dernier, tous furent ravis de pouvoir se retrouver autour d'un bon repas en poussant la chansonnette, en esquissant quelques pas de danse au son de l'accordéon et en acclamant jusque tard dans la soirée enfants et adultes de l'Association « Danses pour Tous » venus présenter un spectacle et

apprendre quelques danses aux nombreux volontaires. Un succès fou ! La journée passa si vite qu'à la nuit tombée, rendez-vous fut aussitôt pris pour l'année prochaine.

Que toutes les personnes ayant participé à la préparation et à la réussite de cette rencontre en soient vivement remerciées. Merci également à l'Association « Danses pour Tous » de St-Germain-Nuelles pour sa généreuse prestation très appréciée.

➔ Visite aux Anciens

Les personnes qui ne pouvaient être présentes au Repas de l'Amitié ont par ailleurs été visitées mi-décembre par les membres du C.C.A.S. et les élus, n'oubliant pas non plus nos Aînés installés dans des structures d'accueil adaptées à leur état de santé.

➔ **La cérémonie de l'Épiphanie** : comme à l'accoutumée, la Maison de la Salette nous ouvre ses portes début janvier pour fêter et partager en musique la galette des Rois avec les résidents, moment d'échange très agréable pour le plaisir de tous. Au seuil de cette nouvelle année, les membres du C.C.A.S. vous adressent leurs meilleurs vœux de paix et santé.

Pour toute demande à caractère social, Jacqueline DUCLOS (Adjointe aux Affaires Sociales), se tient à votre disposition, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

La sécurité des Séniors

Un dispositif gouvernemental spécifiquement dédié à la préservation de la sécurité des Séniors est en place par l'intermédiaire de la Préfecture du Rhône. Notre commune est associée à ce dispositif.

Les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans, désirant bénéficier de ce dispositif sont invitées à se rapprocher de la Gendarmerie de L'Arbresle (04.74.01.22.22), qui prendra ensuite des contacts personnalisés avec chacun.

Le Plan Canicule

A l'approche de l'été et pour prévenir tout risque de santé et/ou d'isolement lié au phénomène des fortes chaleurs, le Plan Canicule est réactivé.

C'est ainsi que, conformément au décret du 1^{er} septembre 2004, un registre nominatif est mis à disposition en Mairie, sur lequel peuvent se faire recenser les personnes âgées, isolées ou handicapées, répondant aux critères suivants :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre 4 du livre 2 du Code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Les personnes en résidence secondaire, répondant aux critères ci-dessus, peuvent également se faire recenser.

Les recommandations d'usage à l'attention des personnes âgées ou fragiles sont périodiquement rappelées sur le Lien communal en temps opportun.

Assistants Maternelles

La liste des assistantes maternelles est disponible en Mairie. Le Département du Rhône met également à disposition des parents, un outil de recherche permettant de trouver les assistantes maternelles proches de leur domicile. Pour accéder à ce service : <http://www.rhone.fr/assmat/annuaire>

Le Restaurant scolaire

Rue des Romains

Tél. Répondeur : 04.74.01.56.97

La gestion du restaurant scolaire est municipale.

A noter que depuis la rentrée scolaire de novembre 2012, les enfants des deux écoles, privée et publique, sont accueillis au Hameau des Aînés à la Maison de la Salette pour prendre leurs repas, et ce pendant les quelques mois de travaux d'extension et de réhabilitation du bâtiment restaurant scolaire situé près des écoles. Le transfert des enfants est donc assuré en car pour un coût pris en charge par la commune en totalité.

Malgré cette délocalisation, les enfants sont ravis de déjeuner dans la Salle des Lumières pour les plus grands, ou à l'Auberge des Lilas pour les plus petits, à proximité et en compagnie des Aînés et Séniors résidents.

Nous remercions au passage la Direction, le personnel et les résidents de la Maison de La Salette pour l'accueil chaleureux réservé aux enfants.

Merci également aux équipes enseignantes et au personnel communal qui ont œuvré et collaboré à la mise en place de ce mode de fonctionnement temporaire, nécessitant déménagement du mobilier et matériel, réorganisation et aménagement des horaires scolaires en fonction des navettes du car, pour le respect du confort et du bien-être des enfants.

Les repas, composés de 5 plats, sont préparés par la Société Coralys – La Salette Bully et sont servis en « liaison chaude » (menus consultables sur le site internet www.bully.fr ainsi qu'au restaurant scolaire, sous réserve bien entendu de modification de dernière minute liée à l'approvisionnement).

Les deux boulangers installés sur la commune fournissent le pain.

Le coût du repas facturé est de 3,91 euros pour l'année scolaire 2012-2013 (décision du conseil municipal du 9 juillet 2012), le but premier de la municipalité restant bien sûr de proposer un service de qualité au coût le plus juste.

La facturation des repas est assurée par la Trésorerie de L'Arbresle et les règlements se font auprès de cette dernière, ou bien, nouveauté cette année et plus pratique encore, possibilité de paiement en ligne sécurisé directement sur le site www.bully.fr

Le personnel est composé d'1 agent chargé de l'entretien des locaux et de 6 agents chargés d'encadrer plus de 190 enfants inscrits, pour une moyenne de 135 à 140 repas/jour.

Parmi ces 6 agents d'animation, Andrée Gillet nous a quitté en juillet 2012 pour une retraite bien méritée. Egalement appréciée de ses collègues, elle fut très surprise et émue de constater l'attachement des enfants à son égard lors d'un petit spectacle organisé à son intention avant son départ.

Nous profitons de l'occasion pour la remercier une fois de plus pour le travail accompli et son dévouement au service de la commune pendant de nombreuses années.

Conformément au règlement intérieur, un comité restaurant scolaire est mis en place. Il est constitué du Maire, de représentants du conseil municipal, de représentants des parents d'élèves et de consultants (enseignant de chaque école + agents communaux encadrants). Il se réunit périodiquement pour travailler sur le fonctionnement de la structure et examiner les remarques formulées par les utilisateurs.

RAPPEL Infos pratiques...

Pour toute INSCRIPTION NOUVELLE, modification, annulation ou radiation : constituer dossier au préalable au secrétariat de mairie.

Note explicative de fonctionnement et imprimés nécessaires à compléter (fiches inscription / annulation, autorisation d'hospitalisation, règlement intérieur) **disponibles au secrétariat de mairie, ou téléchargeables sur le site internet de la Commune (www.bully.fr).**

Pour éviter les désagréments de part et d'autre et faciliter la gestion administrative, nous invitons les parents à prendre connaissance du règlement intérieur, notamment en ce qui concerne les inscriptions et annulations de repas, à savoir :

« Les inscriptions se font au plus tard le lundi matin AVANT 8 h 45 IMPERATIVEMENT pour les repas de TOUTE la semaine en cours ; de même pour toute modification d'inscription (imprimés à déposer dans la boîte aux lettres extérieure, réservée au restaurant scolaire, près du secrétariat de mairie).

Les annulations d'inscription de dernière minute restent exceptionnelles et doivent être justifiées. Toute annulation signalée au restaurant scolaire (répondeur téléphonique) après 8 h 45 donne lieu à facturation. »

Bonne Année à tous !



Études et Garderies périscolaires, à l'École publique

La gestion du service périscolaire est municipale.

Ce service, fonctionnant dans les locaux de l'école publique, est proposé aux enfants scolarisés :

- le matin, de 7 h 30 à 8 h 20, pour la garderie (maternelle et primaire),
- le soir, de 16 h 30 à 18 h, pour la garderie (maternelle) et l'étude surveillée (primaire).

Il répond à la demande croissante faite par de nombreuses familles soumises aux contraintes liées à leur activité professionnelle, en difficulté pour trouver un mode de garde pour

leur(s) enfant(s), et qui par le fait ne peuvent être présentes aux heures d'entrée ou de sortie à l'école.

Toutefois, il semble important de rappeler que le rythme imposé aux enfants est souvent très soutenu, et qu'en conséquence il est fortement déconseillé de faire vivre de façon régulière de trop longues amplitudes journalières aux enfants, de surcroît en bas âge.

La commune se réserve donc le droit d'intervenir auprès des parents pour signaler toute difficulté d'adaptation de l'enfant inscrit aux services périscolaires.

Les tarifs applicables à compter de la rentrée scolaire 2012 sont inchangés, et fixés à 2 euros par séance de garderie le matin, et 3 euros par séance de garderie ou d'étude surveillée du soir (toute séance commencée étant due).

La facturation du périscolaire est assurée par la Trésorerie de L'Arbresle et les règlements se font auprès de cette dernière, ou bien, nouveauté cette année et plus pratique encore, possibilité de paiement en ligne sécurisé directement sur le site www.bully.fr

RAPPEL Infos pratiques...

Pour toute INSCRIPTION NOUVELLE : constituer dossier au préalable au secrétariat de mairie.

Note explicative de fonctionnement et imprimés nécessaires à compléter (fiches inscription / annulation, autorisation d'hospitalisation, règlement intérieur) **disponibles au secrétariat de mairie, ou téléchargeables** sur le site internet de la Commune www.bully.fr

Pour toute modification ou annulation, se reporter strictement à la note explicative ou au règlement intérieur.



Sou des Écoles

Le Sou des Écoles Publiques est une association de parents d'élèves bénévoles investis dans la mission de récolter des fonds grâce à diverses manifestations organisées au cours de l'année scolaire dans le but de financer des activités culturelles et des sorties scolaires (cinéma, théâtre, classe verte, intervenants extérieurs, etc.).

Pour l'année 2011-2012, grâce à ses manifestations (fête des lumières, brocante, fête de l'école) et grâce aussi à ses ventes de tickets de tombola et de végétaux, l'association a récolté la somme de 7 600 euros qui sera utilisée par l'association du Sou des Écoles pour régler directement les dépenses de l'école, à la demande de l'équipe enseignante.

Calendrier des manifestations pour 2012/2013

- Tombola grattage « maxi lots » en décembre 2012
- Manifestation surprise le dimanche 17 mars 2013 !
- Brocante le dimanche 19 mai 2013
- Fête de l'école le samedi 29 juin 2013



Membres du conseil d'administration

La nouvelle composition du bureau :

Karine MATHIEU (Présidente)
Loïc BALEYDIER (Vice-président)
Valérie PINCHART (Trésorière)
Nadège BLANC (Trésorière adjointe)
Julie GUTKNECHT (Secrétaire)
Séverine CRUCHET (Secrétaire adjointe)

Saluons les quatre nouvelles recrues :

Loïc JEANPIERRE, Maxime BECASSET,
Franck ALLIOT-LUGAZ,
Cathy BUCHAILLARD.

Toute l'équipe du Sou des Écoles tient à remercier également tous les parents qui ont participé activement à l'organisation et au bon déroulement de la brocante et de la kermesse.

Elle salue toutes les familles dont la générosité a contribué au succès de cette année écoulée et vous invite vivement à ne pas manquer les rendez-vous prévus pour 2012-2013.



De gauche à droite :

1^{er} plan : Julie Gutknecht,
Cathy Buchaillard, Karine Mathieu,
Séverine Cruchet, Franck Alliot-Lugaz

2^e plan : Maxime Becasset,
Nadège Blanc, Céline Jaboulet,
Loïc Baleydiér

3^e plan : Loïc Jeanpierre,
Valérie Pinchart

Contacts :

Karine MATHIEU
au 06 16 97 81 40

Loïc BALEYDIER
au 06 33 67 34 16

École Saint-Vincent

Etablissement catholique, sous contrat avec l'état.

L'école Saint-Vincent accueille les enfants de la maternelle au CM2.

Cette année scolaire 2012/2013, 68 enfants sont accueillis et répartis en trois classes :

- Le cycle 1, regroupant tous les enfants de maternelle, sous la responsabilité de Danielle Bicrel, assistée d'Evelyne Neyrand.
- Le cycle 2, regroupant les enfants de CP et CE1, sous la responsabilité de Florence Dumas.
- Le cycle 3, regroupant les enfants de CE2, CM1 et CM2, sous la responsabilité de Céline Denis.

Un accueil périscolaire est proposé le matin dès 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30. La cantine est municipale.

Les enfants de CP-CE1 vont à la piscine toutes les semaines à l'Aquacentre de l'Arbresle.

Tous les enfants vont à la bibliothèque et à la salle d'évolution dans le village.

L'anglais est enseigné du CP au CM2.

L'école Saint-Vincent est une école numérique rurale, équipée d'un tableau blanc interactif et d'ordinateurs mobiles.

Aux activités culturelles et sportives s'ajoutent des sorties ou des intervenants en lien avec les projets scolaires. Une classe de découverte est proposée tous les deux ans aux enfants du CP au CM2. Elle aura lieu en février 2013 : les enfants se rendront dans le Jura pour une classe de neige.

En 2013, des travaux seront lancés pour la rénovation de l'étage et la création d'une nouvelle salle de classe.

Deux associations au cœur de l'école

- L'**OGEC** permet le bon fonctionnement de l'école en assurant la gestion financière et l'entretien du bâtiment.

- L'**APEL** assure le lien entre l'école et les familles, et organise différentes manifestations pour le financement des projets de l'école : sorties, intervenants et classe découverte.

L'équipe enseignante de l'école et les membres des associations tiennent à remercier tous les parents pour leur implication dans les activités de l'école (sorties, petits travaux, organisation des manifestations, etc.), ainsi que tous les participants des événements qui contribuent ainsi à leur succès.

Programme des événements pour l'année 2013

- Vente de calendriers, de sacs avec des dessins des enfants, de pizzas, de photos...
- **13 avril 2013** : Soirée spectacle de l'école et repas à la salle du Repiel
- **Mai ou juin 2013** : Concours de pétanque
- **29 juin 2013** : Kermesse de l'école et tirage de la tombola
- **10 novembre 2013** : Bourse aux jouets et puériculture à la salle du Repiel



Contacts :

Danielle Bicrel,
Directrice de l'école

Lionel Charles,
Président de l'OGEC

Corinne Rouat,
Présidente de l'APEL

**2, allée du Colombier
69210 Bully
Tél. : 04.74.01.14.98.
ecole.saint.vincentbully
@laposte.net
apelbully@hotmail.fr**



Associations de Bully

ACPG-CATM	Louis DEBOURG	04.74.01.50.05	Chemin du Bottet, Bully
ADMR	Mmes HARDY, ROSTAING	04.74.01.04.26	St-Germain/L'Arbresle
Amicale Boule	Franck COMBY		Café de la Poste, place église, Bully
Amicale des Pompiers	Samuel JOYET	04.74.01.36.28	Rue d'Aquitaine, Bully
APEL Ecole Saint-Vincent	Corinne ROUAT	04.74.01.14.98	Chemin des Prenelles, Bully
Chasse	J.J. COQUARD	04.74.26.86.20	Rue du Pré Neuf, Bully
Gym Pour Tous	François LIMONNE	04.74.01.55.07	Rue d'Apinost, Bully
Bully Gym	Chloé DI PLACIDO		Chemin de St Bis Bully
OGEC Ecole Saint-Vincent	M. CHARLES		Ecole St Vincent, Bully
Aubépine	A.M. DERNONCOURT	04.74.01.59.14	10 rue de la Poterne, Bully
Bibliothèque	Françoise PETIT	04.74.01.00.71	8 chemin du Grand Laval, Bully
Club Bon Accueil	M.-Françoise FROBERT		Le bourg, Bully
Club Photo	Serge MATHIEU	04.74.01.11.23	4 allée de l'Oberlin, Bully
Comité d'Animation	Jean-Pierre GASOLO	04.74.26.93.50	Route de Montagny, Bully
Comité Saint-Polycarpe	Daniel PARET	04.74.01.07.45	Rue François Gillet, Bully
Football Club	Bernard EYRAUD	04.74.01.30.28	Ch. du grand Laval, Bully
Garderie « Les P'tits Loups »	Sandrine ROCHETTE	04.74.01.00.11	2 rue du Pré de la Cour, Bully
Les Amis de la Salette	Elisabeth SEPULCHRE	04.74.01.52.98	Place de la Tardivière, Bully
Sou des Ecoles	Karine MATHIEU	04.74.01.35.70	Ecole publique, Bully
Syndicat Agricole	Daniel REYNARD	04.74.01.48.47	Chemin de la Dort, Bully
Tennis Club	Freddy MIRIO	04.26.81.81.27	72 le Bourg, 69490 St-Romain-de-Popey
Vie et Traditions	Jean-Paul BARDOUX	04.74.01.43.85	Route de Solémy, Bully
Classes en 0	Gérard LAROCHE	04.74.01.43.91	Place des Indépendants, Bully
Classes en 1	Richard CHENE	06.10.23.08.23	1 rue du Puits Matagrin, Bully
Classes en 2	Cathy COMBY	04.74.70.21.84	Montée des Ménerets, Bully
Classes en 3	Sandra REYNARD	04.74.01.08.55	Montgiron, Bully
Classes en 4	Guy DUCLOS	04.74.01.44.14	Montagny, Bully
Classes en 5	Jean DEVAY	04.74.01.22.32	10 chemin du Guéret, Bully
Classes en 6	Fabien BRETEZ	06.83.15.90.06	Rue des Pavés 69490 St-Forgeux
Classes en 7	E. GOUTTENOIRE	04.74.01.09.28	345 rue d'Apinost, Bully
Classes en 8	David MATTER	09.51.50.33.43	Ch. des Arnas, Bully
Classes en 9	David NOVE JOSSERAND		Rue de la Poterne, Bully
Centre St-Exupéry	Maison d'enfants	04.74.01.01.53	Chemin de Boulogne, Bully
« La Salette »	Gabrielle MONTOYA	04.74.01.00.59	Chemin du Pilon, Bully
Ecole privée Saint-Vincent	Mme BICREL	04.74.01.14.98	Rue du Colombier, Bully
Ecole publique	Michèle CHAVASSIEUX	04.74.01.49.00	Rue du Pré de la Cour, Bully
Sapeurs-Pompiers	Jacques LAURENT	04.74.01.16.47	Allée de l'Oberlin, Bully

Bibliothèque

Centre culturel

La bibliothèque vous propose un choix de livres et revues ce qui vous permettra de vous évader, de passer un bon moment, rêver.

Pour les enfants, c'est un rêve sans la violence de l'image, un soutien à l'orthographe, une amélioration du vocabulaire et un enrichissement des connaissances.

Tout cela, vous le trouverez sur nos rayons livres (romans, romans policiers, documentaires, revues, bandes dessinées).

Pour compléter vos soirées télé, un rayon DVD (fictions, fictions jeunesse, animations jeunesse, documentaires).

Vous pouvez emprunter des CD uniquement sur réservation.



Heures d'ouverture :

Lundi 16 h 30 à 18 h
Mercredi 15 h 30 à 18 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

Tél. : 04 74 01 42 07
Mail : bibliotheque@bully.fr

Cotisations : Livres 8 €
Fonds sonores 12 €
(par an et par famille)

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site de Bully www.bully.fr ou la page de la bibliothèque (dans l'onglet Associations) est régulièrement mise à jour.

Comité d'animation

Cette année encore, les bénévoles du Comité d'Animation ont déployé toute leur énergie pour tenter de satisfaire les Bullylois.

Malheureusement, ils n'ont pas toujours réussi ; le spectacle de Stéphane PETIT (sosie de Florent PAGNY) auquel seulement 40 personnes étaient présentes en est la preuve.

Pour la fête de la musique le 21 juin, le groupe "les ans chantés" a animé les rues de Bully sur un air entraînant.

Le 29 juin, le pirate des Caraïbes a envahi la cour de l'école pour offrir une projection de son film lors du cinéma de plein air.

La fête nationale a connu un véritable triomphe ! Le feu d'artifice était une pure merveille, la musique a enchanté tout le monde, les barquettes "moules-frites" n'étaient pas assez nombreuses, et le clou de la fête a bien sûr été... la soirée mousse où tous les participants se sont éclatés.



V I E A S S O C I A T I V E

La soirée "Cabaret" a été une réussite avec un spectacle de qualité agrémenté par la participation de certains Bullylois dont un édile...

Le 8 décembre, pour la fête des lumières, un concert d'orgue a été donné en l'église. Un spectacle clownesque, suivi de sculptures sur ballon et de l'arrivée du Père Noël a ravi petits et grands.

Comme de coutume, le vin chaud préparé par Myriam ainsi que les crêpes mitonnées par Laëtitia ont réchauffé les estomacs et les cœurs.



Une nouveauté cette année : La soupe servie par les Classes en « 3 ».

La soirée "LOTO de NOËL" le 15 décembre a remporté un immense succès avec un grand nombre de participants.



Les membres du Comité d'Animation souhaitent à tous les Bullylois une bonne année 2013 et comptent sur leur présence pour les prochaines festivités.



Téléthon



Toute l'équipe du Téléthon Bully remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé aux différentes manifestations.

Nous remercions la municipalité pour son soutien à cette manifestation. Nous remercions aussi les sponsors.

La soirée concert gospel du 24 novembre 2012, avec l'entrée gratuite et libre participation, a remporté un immense succès, puisque aucune place assise n'était disponible.

Le groupe "entre ciel et Terre" nous a enchanté par sa prestation, et a su intégrer les enfants des écoles du village pour leur faire partager une soirée de solidarité.

Le lâcher de ballons du 7 décembre, comme chaque année, a réjoui les enfants.

Le soir du 8 décembre, le comité d'animation vendait des brochettes de bonbons au profit du Téléthon.

Le soir du 8 décembre fête des lumières, le concert d'orgue à l'église,

organisé par le comité St Polycarpe, avec l'organiste compositeur Christian MASS, c'est toute une richesse d'œuvres très variées qui attendait les spectateurs. La collecte effectuée était remise au Téléthon.

Les invités au repas des Aînés du 21 octobre ont généreusement participé par l'achat de plantes fleuries.

Un grand MERCI à tous, nous avons ainsi réussi à remettre à l'AFM TÉLÉTHON la somme de 1 616,67 euros.



Communauté religieuse de Bully :

Comité Saint-Polycarpe

Paroisse Sainte-Claire

Saint-François de l'Arbresle

Bully fait partie de la paroisse Sainte Claire et Saint-François dont le siège est au presbytère de l'Arbresle. Elle regroupe sept clochers : l'Arbresle, Eveux, Fleurieux, Nuelles, St-Germain, Bully et Sarcey.

Le Père Jorge Gimenez et le diacre Pierre Simon assurent leur ministère sur la paroisse Sainte-Claire et Saint-François. Ponctuellement, le Père Louis Devaux et le Père Paul Gay, nouvel aumônier de la maison de retraite de La Salette, célèbrent quelques offices à Bully.

Les messes ont lieu à Bully :

- le 1^{er} dimanche du mois à neuf heures,
- et le 3^e samedi du mois à 18 h 30 (à 18 heures du 1^{er} novembre au 31 mars).

Tous les dimanches, une messe a lieu à l'Arbresle à 10 h 30.

Vous trouverez des informations avec précisions sur les sites :

- de la paroisse : www.paroisse-larbresle.fr
- de la mairie de Bully : www.bully.fr : Associations / Comité St Polycarpe
- et sur le tableau qui se trouve dans le tambour, au fond de l'église.

Le comité Saint-Polycarpe

Il assure la coordination avec la Paroisse Sainte-Claire et Saint-François de l'Arbresle : vie religieuse et animations.

Le comité St-Polycarpe est organisé en groupe de travail, pour pourvoir aux événements de la vie de notre communauté religieuse. Les personnes à contacter sur Bully sont :

- pour les baptêmes : Françoise et Thierry TEMPLE (04.74.72.58.36),
- pour les funérailles : Marie-Louise DENOYEL (04.74.01.45.49),
- pour l'information générale : Marie DUSSUD (04.74.01.16.56),
- pour les autres secteurs de la pastorale, catéchèse, mariage, aumônerie... s'adresser à la cure de l'Arbresle, 18, rue Berthelot (04.74.01.04.93).

Email : paroisse_de_larbresle@club-internet.fr ou à la permanence : 2 rue Pierre Brossolette à l'Arbresle (Tél. : 04.74.26.20.97).

D'autre part cinq équipes liturgiques préparent, à tour de rôle, les messes et accompagnent le prêtre : le Bourg, les Alouettes, Montagny, Apinost et Solémy.

Animations

L'année 2012 a été marquée par diverses manifestations :

Le 5 février nous avons partagé un moment très convivial autour d'un « café-brioche ». Ce moment d'échange est d'ailleurs reconduit le dimanche 3 février, après la messe de 9 h.

Une « veillée-chansons de rencontre et de prière » s'est déroulée le mercredi 21 mars, avec Jean-Claude

Gianadda, chanteur et auteur-compositeur. Cet évènement a eu beaucoup de succès.

Pour le 8 décembre, en concertation avec le comité des Fêtes de Bully, nous avons eu un concert d'orgue. Christian Mass, organiste auteur-compositeur, nous a ravi avec un réci-tal bien approprié pour la Fête des Lumières.

En 2013, nous reconduirons plusieurs manifestations.

Une place pour les bénévoles

La diminution du nombre de prêtres nous invite à nous mobiliser pour la vie de notre paroisse. Aucune qualification n'est requise. Il suffit, soit de disposer d'un peu de temps libre soit d'avoir l'envie ou la volonté de se mettre au service de l'autre.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Sapeurs-Pompiers de Bully

Le casernement de BULLY dispose de 30 sapeurs pompiers volontaires, dont 3 sapeurs pompiers professionnels (double statut).

Au cours de l'année 2012 nous avons eu le plaisir d'engager 3 sapeurs :

- FERRIER Robin
- MIGGLIACCIO Fabien de SARCEY
- DEVAY Armand

Le nombre d'interventions est de 154 au 1^{er} décembre 2012

- BULLY : 98 interventions
- SARCEY : 18 interventions
- DIVERSES COMMUNES : 38 interventions

La situation du volontariat ne cesse d'être préoccupante. Le taux de rotation des effectifs demeure très fort, 5 % des sapeurs pompiers volontaire ne renouvellent pas leur engagement. Dans le Rhône la durée moyenne des engagements est de 7 ans.

Trois phénomènes expliquent cette situation.

1° Le nombre croissant des interventions :

En 1948 les sapeurs pompiers effectuaient 85 000 interventions (une toutes les 6 minutes).

En 2011 les sapeurs pompiers ont réalisé 3 millions d'interventions (une toutes les 11 secondes).

C'est dans les casernements de première intervention ou les effectifs sont exclusivement composé de volontaires que l'augmentation a été la plus forte.

2° L'exigence de la formation :

C'est une condition de l'égalité entre volontaire et professionnel devant les secours et une nécessité pour que les sapeurs pompiers volontaires ne soient pas considérés comme des sapeurs pompiers de second ordre. Le minimum requis est de 35 jours les trois premières années puis de 5 jours par an de recyclage au titre de perfectionnement.

Pour cela nous encourageons les associations de jeunes sapeurs pompiers qui bénéficient d'une équivalence de 28 jours de formation par le biais de la réussite au brevet de J.S.P.

3° Les contraintes liées à l'emploi :

Elles se font de plus en plus présentes au moment où les sapeurs pompiers sont de plus en plus sollicités par le service.

La précarité de l'emploi salarié (la moitié des pompiers volontaire sont des salariés, ou des responsables d'exploitations dont les charges sont de plus en plus présentes, le manque d'emplois sur la commune, et la peur du chômage conduisent les sapeurs pompiers volontaires à privilégier l'activité professionnelle au détriment de leur engagement de pompier.

Pour palier à cela, le service départemental d'incendie et de secours met en place des conventions avec les employeurs publics et privés. Tout cela afin de rendre plus disponible le S.P. qu'il emploie sur la commune ou dans son entreprise, pour qu'il puisse exercer son engagement au service de la collectivité.

Les avantages offerts aux employeurs sont :

- Participer à la continuité des secours de proximité dont vous bénéficierez peut-être un jour.
- D'un abattement de 10 % sur la prime d'assurance incendie.
- Possibilité d'obtenir des compensations financières au-delà d'un seuil d'absence défini au préalable d'un accord commun avec le S.D.I.S.
- Délivrance d'une attestation de dons par le S.D.I.S destiné à l'administration fiscale, etc.

En conclusion, je profite de l'occasion pour remercier la société DYMATEX, des exploitants agricoles qui emploient et libèrent leur personnel en journée afin de venir au secours de la population et encourage d'autres entreprises à suivre ce bel exemple de solidarité.

MANIFESTATIONS

SAINTE-BARBE :

le samedi 26 janvier 2013

Les sapeurs de BULLY seraient très honorés de votre présence lors de la cérémonie de remises de diplômes et vous invitent au vin d'honneur.

SPECTACLE DU 90^e ANNIVERSAIRE DU CASERNEMENT :

samedi 25 mai 2013

Lors du 90^e anniversaire du casernement de BULLY, nous avons été obligés à cause d'une météo capricieuse d'annuler le spectacle des gymnases des sapeurs pompiers de LYON.

Nous reconduisons cette journée (entièrement gratuite) avec la grande échelle, Démonstration de désincarcération, voiture tonneaux et en fin de soirée tartiflette géante et soirée dansante sur réservation.

CONCOURS DE PETANQUE :

vendredi 5 juillet 2013

Nous avons eu le plaisir de vous solliciter lors de notre traditionnelle présentation du calendrier et je tenais pour cela à vous remercier pour l'accueil et la générosité que vous nous avez réservé.

L'ensemble du personnel de BULLY vous souhaite une année 2013 à la hauteur de vos espérances et soyez les bienvenus le dimanche matin au local pour divers renseignements et pourquoi ne pas venir renforcer une équipe dynamique et motivée.



Fête des Classes en 2 : samedi 28 avril 2012

Ce n'est pas moins de 132 conscrits qui se sont réunis pour festoyer et honorer notre traditionnelle Fête des Classes en 2, en ce jour du 28 avril 2012 résolument ensoleillé.

Cette fête des classes est le fruit de nombreuses réunions qui se sont toujours tenues dans la bonne humeur, et où chacun a pu et su amener sa pierre à l'édifice, pour la parfaite organisation de cette journée.

Chaque décade a également œuvré pendant plusieurs semaines, afin de réaliser et peaufiner son déguisement tout en gardant le secret jusqu'au jour J.

Ainsi vous avez pu admirer nos 27 petits marins (10 ans) et les 18 ans en traditionnelle tenue de « Bébés ».

Les 19 ans avaient choisi cette année, le thème des dessins animés, avec entre autres, la Panthère Rose, Lucky Luke, les Schtroumpfs. Par ailleurs nos splendides Pirates (20 ans) sont arrivés sur leur superbe embarcation.

Les 30 ans ont célébré le trentième anniversaire du film « Les bronzés font du ski », il manquait tout de même un peu de neige pour la descente de la place du Château, quelques épouvantails étaient sortis de leurs jardins (40 ans) pour mettre un peu d'animation dans les rues du village et les 50 ans tout vêtus de « Rouge » ont honoré la couleur de leur décade.

Nos 60, 70, 80 et 90 ans avec Mme Giroudière doyenne de ce défilé, étaient des plus élégants.

N'oublions pas nos 2 « Bébés » de l'année, présents sur la photo, mais aussi nos conscrits de la Salette à qui nous avons rendu visite le samedi 14 avril.



Notre centenaire, M. Devaux, nos 90 ans, M. Crozier ancien prêtre de la Salette, Mme Cuissard, Mme Perruquon et M. Cimetière, et Mme Chevret 70 ans étaient présents.

Nous avons offert à chacun d'entre eux, le canotier et la cocarde et avons partagé le verre de l'amitié au cours de cet après midi.

Notre centenaire a eu la gentillesse de nous faire un discours de remerciement !

Rappelons que cette fête des Classes ne pourrait pas avoir lieu sans le soutien de notre Municipalité, ainsi que de la Famille Bizot qui nous prête généreusement la cour du château et son cadre magnifique. Nous tenons à les remercier car ils contribuent amplement à la réussite de cette journée.

Merci également à tous les conscrits pour leur investissement, et leur participation active, mais aussi à tous les Bullylois qui restent fidèles à ce rendez-vous.

Bonne Année à vous tous.

*Cathy Comby
Présidente de l'Amicale*



Traditions et Bien-être

Pour cette quatrième année, notre association propose à ses adhérents des activités de bien-être et de découverte :



Initiez-vous au Qi-Gong

Pratiqué depuis des milliers d'années en Chine, le Qi-Gong permet de faire circuler l'énergie dans le corps par le biais des méridiens grâce à des mouvements lents, souples en harmonie avec la respiration. Le Qi-Gong s'adresse à tous ceux qui désirent lutter contre le stress, accroître leur énergie et cultiver la sérénité. Séances les jeudis de 19 h 15 à 20 h 30 (complet pour la saison 2012/2013). Intervenante : Claudie CHAVANT, diplômée en Qi-Gong de l'institut SHAOYANG.

Auto shiatsu ou DO-IN

Le shiatsu ou « Pression sur les points » est un massage traditionnel japonais : pression du pouce, des mains et étirements pratiqués sur le corps entier. Les pressions se font sur des points d'acupuncture et visent à faire circuler le « Qi », énergie de vie, pour entretenir une bonne santé. Le Do-In est accompagné d'exercices respiratoires pour nourrir le corps, apporter la détente musculaire et l'apaisement. (Il reste encore quelques places) Intervenante : Marie-Thérèse Laurent.



Initiation à la géobiologie



Savez-vous que votre maison peut agir sur votre bien-être. Vous voulez comprendre comment, alors venez découvrir la géobiologie, un mercredi soir sur 2, au centre culturel de Bully de 20 h à 21 h 30.

Vous est-il arrivé de vous sentir vraiment bien aux abords d'une pierre dans une forêt ou encore dans une chapelle ? Cela vous interpelle ? Venez découvrir la géobiologie sacrée un mercredi soir sur 2, au centre culturel de Bully de 20 h à 21 h 30. (Vous pouvez encore rejoindre l'un ou l'autre des groupes).

Si vous ne pouvez suivre le cursus annuel de l'une ou l'autre des découvertes, possibilité de stage pour un groupe (minimum 5 personnes) sur un week-end. Vous pouvez enfin découvrir la géobiologie sacrée au travers d'une ou plusieurs sorties ouvertes à tous. Pour cela consultez le site internet chaque fin de mois, pour découvrir la sortie du mois suivant. Enfin, un projet d'après-midi « ressentis dans la nature » pour les enfants ou ados est à l'étude pour cette saison ou la saison prochaine. Intervenant : Jean-Paul BARDOUX, 20 ans d'expérience en géobiologie.



Un certain nombre de Bullylois ont rejoint les différentes activités de notre association, alors pourquoi pas vous ?

Vous trouverez tous les renseignements et notre actualité sur notre site internet :

<http://trad.et.bienetre.free.fr>

Contacts :

Adresse : Route de Solémy – 69210 BULLY

Mail : traditions.et.bienetre@gmail.com

Téléphone : Jean-Paul Bardoux 06 82 41 56 39

Football Club de Bully

Le Football Club de Bully est une association vouée, comme son nom l'indique, à la pratique du football à Bully. Il regroupe environ soixante-dix licenciés de tout âge et de tout horizon (Bullylois ou non).

Bureau et Conseil d'Administration :

Président : Bernard EYRAUD

Vice Président : Rémy JEANPIERRE

Trésorier : Jérôme BOURRIN

Adjoint : Dominique THORE

Secrétaire : Séverine PERRUQUON

Membres : Franck COMBY - Elisabeth CUCUMEL - Pascal DEBOURG - Damien GAY - Fabrice GILARDON

Equipes et encadrement pour cette saison 2012-2013

Catégorie	Educateur	Licenciés	Entraînements
U6 à U7	Pascal DEBOURG - Franck COMBY	17	Samedi matin
U10-U11 (Entente avec St Romain de Popey)	Rémy JEANPIERRE - Ludivine COQUARD	4	Mardi soir
U16-U17 (Entente avec L'Arbresle)	Yannick ALBAN BERTHET	6	Mercredi et vendredi soir
SENIORS	Ludovic BOURBON	22	Mardi et vendredi soir
LOISIRS	-	6	Vendredi soir
FEMININES	Daniel DA SILVA	18	Mardi et vendredi soir

Cette saison a vu naître une nouvelle section au sein du FC BULLY, la section « tennis de table », celle-ci recense actuellement une quinzaine de membres de tout âge ! Le but de cette section est de jouer juste pour le « plaisir ». Les joueurs se retrouvent tous les lundis de 18 h 30 à 20 h à la Salle du Repiel.

Nous vous rappelons que les statuts du FC BULLY sont ouverts à toutes activités sportives, de ce fait si vous souhaitez faire partie ou créer un groupe de « marcheurs, coureurs, cyclistes ou autres », n'hésitez pas à nous contacter.



Voici les différentes dates des manifestations proposées par le FC BULLY :

Dimanche 10 Février 2013 - 14 h à la Salle du Repiel

Concours de Belote

Toutes les doublettes seront primées

Samedi 15 Juin 2013 - Stade des Grandes Terres

Journée du Football Club de Bully, moment de convivialité et de retrouvaille autour d'un tournoi foot ou pétanque !



**Pour tout renseignement,
contactez**

**Bernard EYRAUD
06.84.46.56.17**

Calendrier des manifestations 2013

Date	Evènement	Organisateur	Lieu
Dimanche 13 janvier 2013	Vœux du Maire	Municipalité	Salle d'Animation du repiel
Samedi 19 janvier 2013	Assemblée générale	Bibliothèque	Centre culturel
Samedi 26 janvier 2013	Ste Barbe	Sapeurs-pompiers	Salle d'Animation du repiel
Dimanche 10 février 2013	Concours de belote	Football Club	Salle d'Animation du repiel
Samedi 2 mars 2013	Repas de la chasse	A.C.C.A.	Salle d'Animation du repiel
Samedi 16 mars 2013	Assemblée générale	Comité d'Animation	Centre culturel
Dimanche 17 mars 2013	Marché de l'Artisanat et du terroir	Sou des Ecoles	Salle d'Animation du Repiel
Samedi 30 mars 2013	Mentaliste illusionniste	Comité d'animation	Salle d'Animation du Repiel
Samedi 6 avril 2013	Concours de belote	Club Bon accueil	Salle d'Animation du Repiel
Samedi 13 avril 2013	Spectacle et soirée repas	Ecole St Vincent	Salle d'Animation du Repiel
Samedi 27 avril 2013	Fête des Classes en « 3 »	Classes en « 3 »	Centre village
Dimanche 19 mai 2013	Brocante - Vide-grenier	Sou des Ecoles	Centre village
Samedi 25 mai 2013	Spectacle du 90 ^e anniversaire	Sapeurs-pompiers	
Samedi 15 juin 2013	Journée du Football Club	Football Club	Stade de foot
Vendredi 21 juin 2013	Fête de la Musique	Comité d'animation	Centre village
Samedi 29 juin 2013	Kermesse de l'école	Ecole St Vincent	
Samedi 29 juin 2013	Fête de l'école	Sou des Ecoles	
Vendredi 5 juillet 2013	Concours de pétanque	Sapeurs-pompiers	
Samedi 13 juillet 2013	Feu d'artifice et bal populaire	Comité d'animation	Salle d'Animation du Repiel
Samedi 12 octobre 2013	Spectacle de transformistes	Comité d'animation	Salle d'Animation du Repiel
Dimanche 20 octobre 2013	Repas de l'Amitié	Municipalité	Salle d'Animation du Repiel
Dimanche 10 novembre 2013	Bourse aux jouets et puériculture	Ecole St Vincent	Salle d'Animation du Repiel
Lundi 11 novembre 2013	Commémoration du Souvenir	Anciens combattants	Centre village
Samedi 23 novembre 2013	Soirée du beaujolais nouveau	Classes en « 4 »	Salle d'Animation du Repiel
1 ou 7 décembre	Téléthon		
Jeudi 8 décembre 2011	Fête des Lumières	Comité d'animation	Centre village
Samedi 14 décembre 2013	Loto de Noël	Comité d'animation	Salle d'animation du Repiel

Liste des entreprises de Bully

Commerce Alimentaire

Au four à bois	Face caserne des pompiers	06 06 81 97 16	Pizzas à emporter
Aux Gourmandises du Château	5 place de l'Eglise	04 74 01 27 82	Boulangerie - Pâtisserie
Fun Apéro	La Plagne	04 74 26 83 69	Apéritifs à domicile
La Maison des Saveurs	7 place de l'Eglise	04 72 53 93 70	Alimentation, tabac, journaux
Le Fournil des Pierres Dorées	RN 7	04 74 01 36 32	Boulangerie - Pâtisserie

Bar, Restaurant, Gîte

Auberge Du Château	Place de l'Eglise	04 74 01 25 36	Restaurant
Gîte de la Potinière	Chemin de St Barnabé	04 74 01 55 31	Gîte
Gîte Fée Clochette	Chemin Chêne Patouillard	04 74 26 89 50	Gîte et chambres d'hôtes
Café de la Poste	Place de l'Eglise	04 74 01 46 35	Bar
La Bohème	Chemin de la Plagne	04 74 26 87 63	Restaurant
Le Riviéra	160 route de Lyon	04 74 01 02 97	Restaurant

Produits Agricoles & Viticoles

Barotte (La)	La Plagne	04 74 72 03 43	Produits fermiers (vente directe)
Brasserie Prisca	Chemin du pilon	06 42 23 67 30	Fabrication bières artisanales
Brun Jean-jacques	Chemin Boulogne	04 74 01 10 30	Fromages de chèvres (vente directe)
Carret Vincent	Chemin Pilon	04 74 72 23 12	Vins (producteur récoltant)
Cave de Bully / Quincié	La Martinière	04 37 55 50 32	Cave coopérative viticole (vente directe)
Debize Bruno	Chemin des Prenelles	04 74 01 03 62	Vins (producteur récoltant)
Devay Gabriel	Petit Laval	04 74 01 01 48	Vins (producteur récoltant)
Domaine de la Couvette	Chemin de la Deverrière	04 74 01 22 06	Vins (producteur récoltant)
Duret Thierry	Chemin du gué	04 74 01 51 13	Fromages de Vaches (vente directe)

Santé

Cabinet Dentaire	4bis rue de la Poterne	04 74 01 44 01	Chirurgien Dentiste
Cabinet Infirmier	16 r Pré de la Cour	04 74 01 37 18	Infirmiers : cabinet, soins à domicile
Cissoko Mamadou	8 chemin du grand Laval	04 74 01 00 71	Médecine générale
Franc Guy-André	4 r Pré Cour	04 74 26 95 54	Médecine générale
Juglaret Olivier	1 r d'Aquitaine	04 74 01 13 09	Masseur kinésithérapeute
Maison De La Salette	Chemin Pilon	04 74 01 00 59	Maison de retraite, établissement privé

Coiffure / Beauté

Bully Coiffure Esthétique	7 rue des Fossés	04 74 01 35 19	Coiffure mixte. Soins du Corps
Posi'Tiff Coiffure	4 Rue de France	04 74 01 53 47	Coiffure Hommes, femmes, enfants
Secret de Beauté	Chemin du relais	04 72 29 20 43	Soins de beauté

Loisirs

Centre Equestre De Malatray	Chemin Plagne	04 74 01 75 05	Centre équestre, équitation
Karting & Evasion	La Plagne	06 82 87 44 66	Circuits de sports mécaniques
Poney Club de Bully	Chemin Grandes Terres	04 74 26 85 00	Centre équestre, équitation

Automobile

Garage de la Côte	515 rte de Lyon	04 74 01 08 66	Réparation Automobiles
Garage du Charpenay	La Plagne	04 74 01 72 54	Garage de poids lourds
Garage Geneste	Le Chazard	04 74 01 02 69	Garage d'automobile, réparation
MP Automobiles	Rte de Lyon	04 74 26 97 34	Automobiles d'occasion

Transport Routier & Voyageurs

Evatrans	Hameau des Alouettes	06 23 38 86 56	Transport urbain et régional de voyageurs
Bully Transports	Chemin Plagne	04 72 54 34 20	Transport routier
Transports Silvestre J.-C.	ZA La Plagne	04 74 01 18 86	Transport routier : lots complets, marchandises div.

É C O N O M I E

Espaces verts

Arbo' et Sens	20 chemin du Grand laval	06 64 43 48 94	Paysagiste
Chavot Eric	Sous Bully	04 74 26 75 68	Paysagiste
Hémisphère Paysage	Chemin Arnas	04 74 01 22 84	Paysagiste
Matter David	Chemin Arnas	06 15 54 03 76	Paysagiste
Thomas Michel	Chemin de Boulogne	04 74 01 54 89	Paysagiste
Vert et Bleu Paysage	Chemin de la Plagne	04 74 01 48 50	Paysagiste

Habitat & Construction

Acier Concept Technic	La Plagne	04 74 02 82 31	Serrurerie, métallerie
Agencement Menuiserie Services	2155 route de Lyon	04 74 26 85 02	Entreprise de menuiserie
Apelec	31 rue des Fossés	04 74 26 99 06	Electricité générale
Artisans Sud Beaujolais	324 chemin de la Plagne	04 74 01 07 82	Groupement d'entreprises artisanales du pays de l'Arbresle
Atelier Cum Pass	Place de l'Eglise	04 74 26 91 97	Architecte d'intérieur
Bio Pest Services	La Plagne	04 74 70 31 59	Amélioration de l'habitat
B.M.S.	ZI La Plagne Rte du Pré Neuf	04 74 26 82 82	Matériaux de construction (négoce)
B.P.2.A	5 chemin du Guéret	04 74 72 58 74	Portes/Portails/Automatismes/ Volets roulants
Chamba Guy	Rte de Solemy	04 74 26 76 87	Plâtrier peintre
Chatelard Jean-François	Mont Giron	04 74 26 75 50	Plâtrerie (entreprise)
Colomina Hubert	Chemin Goutte Martin	04 74 26 83 07	Couverture (entreprise)
Coquard Emmanuel	ZA Plagne	04 74 26 82 44	Electroménager, Tv-Hifi-Vidéo, Installation antennes
Coquard Jean Jacques	ZA Plagne	04 74 26 86 20	Menuiserie, Charpente
D.L. Entreprise	Les Chartières	06 07 99 93 82	Plombier
Ducruet (Sarl)	RN 7 Le Grand Laval	04 74 01 39 62	Fenêtres, Vérandas, Stores, Volets roulants
Duperray Yves	Chemin Sous-Bully	04 74 01 38 64	Cuisines (vente et installation)
Elyseo	ZA chemin Plagne	04 74 01 36 85	Entreprises d'électricité générale
FM Energie	3 rue d'Aquitaine	06 77 64 09 18	Maîtrise de l'énergie
Granger Nicolas	Chemin des Molières Saint Bis	04 74 72 42 08	Carrelages
Henri Gouttenoire	Mantigny	04 74 01 28 15	Plomberie, zinguerie
Jomard Joël	Allée Verger	04 74 01 56 92	Menuiserie, Charpente
Meras Raymond	Chemin Pavé	04 74 01 36 19	Maconnerie (entreprise)
Meurisse Marlène	69210 Bully	04 72 38 55 43	Architecte d'intérieur
Patrick services	Chemin du Grand Laval	06 15 32 81 91	Brocante
Phil'R Elec	Chemin du Relais	04 78 22 15 85	Electricité générale, chauffage, climatisation, domotique
Poncet Eric	Chemin Plagne	04 74 01 07 82	Plombier chauffagiste
T Publie et Associés	La Plagne	04 74 26 86 26	Agencement de magasins
Romagny Daniel	Chemin Varennes	06 77 78 54 88	Travaux publics, Terrassement, VRD
Trv batiment	Rte de Solemy	06 76 87 62 82	Rénovation immobilière
Vert et Bleu Piscine	ZA Plagne	04 74 01 12 12	Construction, entretien de piscines

Autres Activités

3MI	20 chemin de Gruge	04 78 83 17 54	Organisation de congrès séminaires
ACCES2	28 rue de la Poterne	06 62 66 46 49	Prévention des risques professionnels, environnement
Akhadova Anastasiya	Rue d'Aquitaine	06 99 79 94 92	Traductrice-rédactrice russe/Français
AMD Formation	Rue de la Poterne	04 74 01 59 14	Environnement informatique en magasin
Art Vision	4 chem Grand Laval	04 74 01 53 70	Publicité (supports et régies)
Bien-Etre Sauvegarde	Rue de France	06 14 77 04 18	Aide à l'épanouissement personnel
Coopérative d'Insémination	Les Côtes	04 78 81 01 21	Insémination artificielle
Développement Industriel	Zac La Plagne	04 37 58 09 77	Fabrication de sièges, chaises, fauteuils
Espace Bureau Concept	Chemin Plagne	04 74 01 10 00	Mobilier, matériel et fournitures de bureau (commerce)
Goujat Courtage	Rue d'Apinost	04 74 01 10 55	Courtage d'assurances
Jordane Morelli	Hameau des Alouettes	06 14 19 27 02	Graphiste, webdesigner
Libios	Chemin Plagne	04 74 26 85 17	Appareils, matériel et fournitures pour laboratoires
Qualitel	Chemin Thermes	04 74 26 77 33	Centre d'Appels
Rv Informatique	Allée des 3 sœurs	04 74 01 39 16	Maintenance informatique, Matériel neuf & occasion

Naissances

AIT YAHIA Shaïne	07/07/2012	FERREIRA MARTINS Louve	27/09/2012
BAUDET Marion	18/01/2012	GENNARO Thomas	22/05/2012
BLANC Marie-Lou	05/03/2012	HAGA Pierre	10/01/2012
BOURBON Corentin	23/11/2012	JULIEN Kélya	28/06/2012
BRAGARD Maëlyne	23/03/2012	MERCIER-GALLAY Vincent	10/10/2012
CLERC Louis	11/08/2012	MOLIERE Maëva	15/09/2012
COMPAROT Eloan	22/10/2012	NOTTIN Tiffaine	31/05/2012
COMPAROT Inaya	22/10/2012	PHILEAS Kéhilène	03/07/2012
CRISCITO Alessandro	21/10/2012	POCHON Clothilde	21/04/2012
DESBAT Lucie	05/01/2012	POULARD Estébane	03/02/2012
ES-SRIEJ Sanae	08/05/2012	REVAIS Alaïs	21/05/2012
FEIDENAM Chalva	11/09/2012	RIOUX Jil	01/07/2012

Mariages

DUCRUET Emilie et GUILLARME Julien	04/08/2012
FROUIN Natacha et THEVENIEAU Frédéric	11/08/2012
LAURENT Cindy et GAILLARD Yoann	09/06/2012
TARRY Nathalie et LOPEZ Franck	04/08/2012
VICIANA Corinne et MAILLOCHE Gérard	26/05/2012
PAGET Isabelle et RODIER Christophe	28/04/2012
PEILLER Ségolène et REYNARD Guillaume	28/07/2012
RAVICHON Florence et PUBLIE Alexandre	29/09/2012
VLASSOFF Catherine et RABATEL Michel	15/09/2012
VERDES Christelle et SAMAIN Mathieu	21/07/2012



Décès

BOUDOT Jeanne née ANDRILLAT	6 novembre 2012	DI ROCCO Emilie née SACCUCCI	26 avril 2012
RODET Marcelle née BAPTISSEE	22 février 2012	FERRI Anna née MARTIN	13 mars 2012
DUBESSY Marie-Claude née BILLAUD	12 juillet 2012	FONTANIERE Adeline née GALLET	15 janvier 2012
POITEAU Georgette née BROLLY	1 novembre 2012	GOY Jean-Claude	22 février 2012
CHAMBON Juliette	9 décembre 2012	MOULIN Germaine née GRET	2 septembre 2012
DUPERRET Marie née CHAPELIER	11 mars 2012	LACROIX Edmond	12 octobre 2012
RIVOIRE Esther née CHATARD	10 août 2012	SONNERY Yvonne née MIGNARD	20 mai 2012
COURBON Andrée née CLAIRET	16 mars 2012	MOREL Simone née VIOLLET	6 novembre 2012
COMBY Claudius	1 mars 2012	PEUBLE Jean	2 mai 2012
CORNUEZ Camille née PERREAU	5 janvier 2012	SALLET Michel	19 avril 2012
DEGOUTES Adrienne née LIANGE	6 septembre 2012	SORNET Jean	9 octobre 2012
DELORME Denise née MASSON	8 janvier 2012		

Aide à Domicile en Milieu Rural Présentation de l'association



Le service d'Aide à Domicile est géré par l'association locale ADMR de **ST GERMAIN/L'ARBRESLE**.

Association loi 1901 déclarée en préfecture le **5 juillet 1977**.

Elle est adhérente à la Fédération Départementale ADMR 69 et à l'Union Nationale ADMR.

Elle a obtenu l'agrément service aux personnes simple et qualité n° **SAP311369771** délivré le **21.12.2011** par le préfet du Rhône.

Elle exerce son activité sur le territoire suivant :
ST-GERMAIN-sur-L'ARBRESLE - NUELLES - BULLY

Les services de l'association s'adressent aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles pour leur apporter aide et soutien.

L'association gère également d'autres services : Garde d'enfants

L'association est administrée par un conseil d'administration composé d'un 1^{er} collège constitué d'administrateurs bénévoles élus par les adhérents et d'un 2^e collège constitué d'administrateurs salariés élus par le personnel d'intervention.

Le service d'aide à domicile dispose d'un responsable des interventions en fonction du public aidé : familles, personnes âgées, personnes handicapées.

Le service d'aide à domicile dispose d'une "Maison des Services".

Le service est ouvert aux jours et horaires suivants :

lundi	8 h 30 – 12 h
mardi	8 h 30 – 12 h
mercredi	
jeudi	
vendredi	8 h 30 – 12 h
samedi	

L'accueil téléphonique est assuré aux jours et aux horaires suivants :

lundi	8 h 30 – 12 h
mardi	8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h
mercredi	
jeudi	8 h 30 – 12 h
vendredi	8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h
samedi	

Tél. : 04 74 01 04 26 / 06 36 97 19 77 en dehors des heures bureau

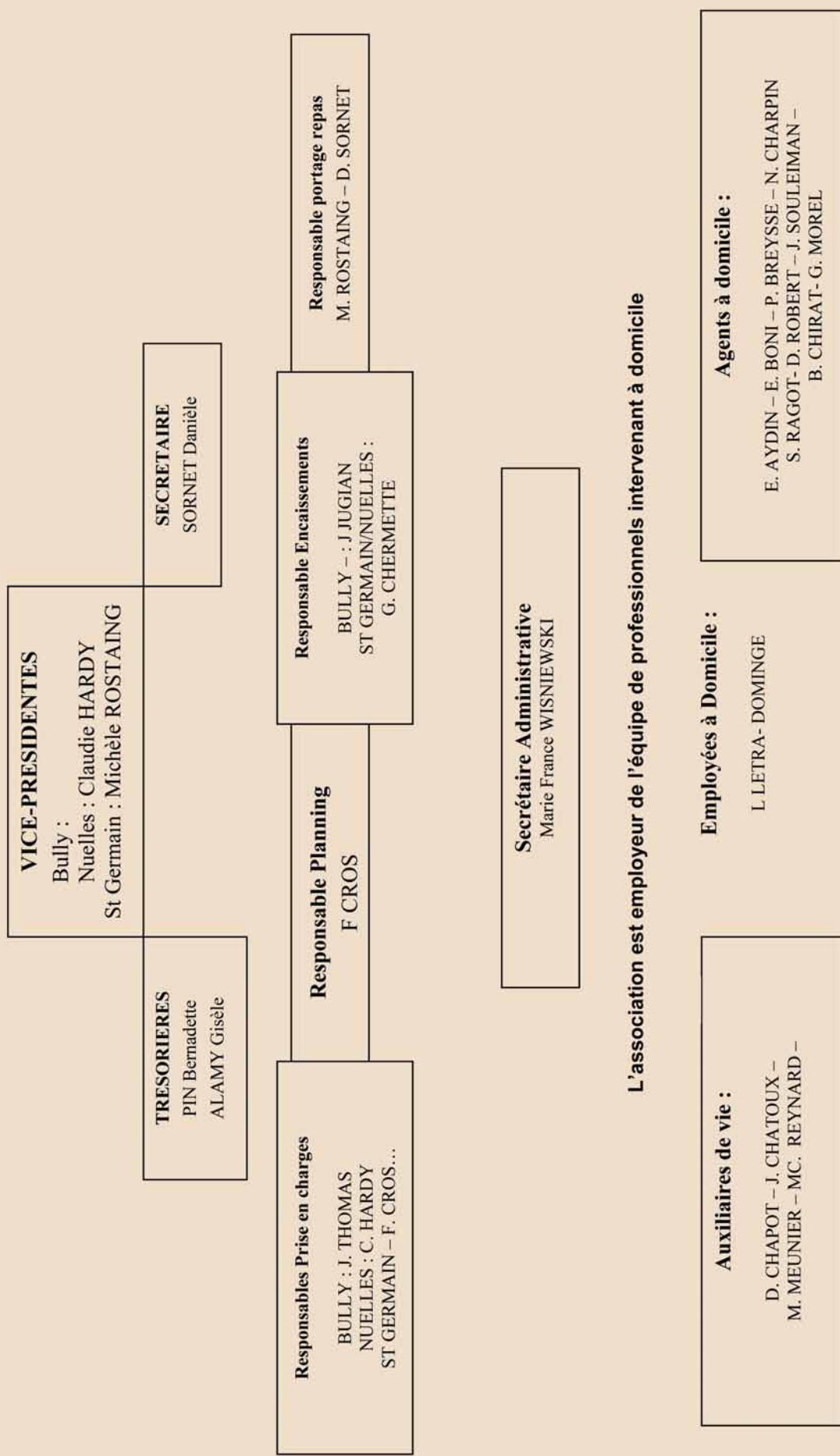
Fax : 04 74 26 93 02

Email : admr.stgermain@orange.fr

**La Fédération Départementale à laquelle adhère l'association locale peut être contactée
au 04 74 26 78 78**

ou au : info.fede69@admr.org

Organigramme de l'association ADMR



Maladie d'Alzheimer : du nouveau dans la prise en charge à domicile



L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) est un nouveau dispositif proposé par les Services de Soins à Domicile (SSIAD) des cantons de L'Arbresle, Limonest, Anse et Ecully, pour permettre aux patients atteints de cette maladie ou démence apparentée de conserver autonomie et indépendance à domicile, le plus longtemps possible.

Ce projet est apparu comme évident aux salariés et bénévoles des SSIAD, constatant les difficultés et l'épuisement des familles confrontées à la maladie de leur proche.

Il s'agit d'un service novateur mis en place pour faciliter la vie des patients et de leurs proches.

Le principe

Sur prescription du médecin traitant, du gériatre ou du neurologue, l'ESA pratique au domicile de la personne 12 à 15 séances dites de réhabilitation. L'intégralité des coûts est prise en charge par l'Assurance Maladie.

Ces séances sont basées sur des actions de stimulation sensorielle, motrice ou cognitive, pour préserver et améliorer l'autonomie de la personne dans ses activités de la vie quotidienne (toilette, cuisine, promenade...)

L'ESA est composée de différents professionnels : une infirmière coordinatrice évalue les besoins du patient, un ergothérapeute ou un psychomotricien pratique un bilan auprès du patient pour élaborer un Projet Individuel de Soins d'Accompagnement et de Réhabilitation (PISAR). Il détermine le contenu des séances qui seront réalisées par des assistantes de soin en gérontologie.

L'équipe ne se substitue pas aux professionnels déjà en place mais travaille en lien avec eux. Elle apporte également un soutien et des conseils aux proches et aux aidants familiaux.

Pour en savoir plus

**ESA des cantons
de Anse,
Ecully, L'Arbresle
et Limonest**

**SSIAD L'Arbresle Ecully
ADMR BP 36
69591 L'Arbresle CEDEX
Tél. : 06 33 20 95 17
mail : esa@admr69.fr**



INTERCOMMUNALITÉ

Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle Le Pays de L'Arbresle : un avenir à partager à 18 communes



Votre commune est en lien permanent avec la communauté de communes. Plus que cela, votre commune, de par ses élus qui siègent dans cette assemblée regroupant les 18 communes du Pays de L'Arbresle, est l'un des maillons importants qui détermine la politique du territoire pour les compétences qui ont été transférées. Cet échelon de décision permet très simplement de mieux cerner, gérer, mutualiser des sujets qui dépassent le seul cadre des limites communales. C'est un échelon pertinent de solidarité communautaire qui doit permettre au fil des années de mieux dessiner la cohérence de notre territoire situé aux portes de l'agglomération lyonnaise. Votre vie quotidienne est « impactée » par des décisions communales ou communautaires étroitement imbriquées. Aussi vos élus ont-ils toute compétence pour développer auprès de vous cette politique de territoire.

Nous voulons ici seulement évoquer de manière synthétique quelques sujets forts qui ont marqué l'année écoulée.

Jean-Pierre GUILLOT,
Président de la Communauté de Commune



Crédit : Eric Sailliet

Le tram train pour une meilleure offre de transport

Pour l'amélioration des déplacements

Le tram train est sur les rails ! Depuis le mois de septembre dernier, la ligne TER Sain Bel-Lyon est équipée des rames nouvelle génération : plus de cadencement, plus de capacité « passagers », un gain de temps de trajet. C'est la concrétisation du projet ferroviaire de l'Ouest Lyonnais organisé par la Région Rhône-Alpes. Cette avancée est extrêmement importante dans le cadre d'une politique multimodale des déplacements. Un ensemble de partenaires se sont mobilisés avec la Région (SNCF, RFF, Département et communauté de communes) pour accompagner ce programme et proposer une meilleure offre de transport.

Le Pays de L'Arbresle participe notamment aux aménagements pour améliorer et développer le stationnement près des gares. Après les parkings de rabattement de Sain Bel et de Lentilly Charpenay, il s'agit de créer en 2013 le parking en gare de l'Arbresle. Ce parking à étages de 285 places, réservé aux usagers du train, sera opérationnel à la fin de la prochaine année. Il représentera un investissement de 2,630 millions d'euros financé à 25 % par notre communauté de communes.



Le covoiturage

Réaffirmant sa volonté d'un développement durable pour son territoire, la communauté de communes entend développer toutes les actions permettant des évolutions en matière de modes de déplacement. Le Pays de

L'Arbresle avait créé 4 aires de covoiturage et mis en place un site internet dédié www.covoiturage.paysarbresle.fr Pour aller plus loin et permettre aux utilisateurs de ce service de trouver d'avantage de covoitureurs compatibles, la communauté de communes a fusionné sa base de données avec celle mise en place par le Département du Rhône. Cette démarche permet de continuer à offrir la même qualité de services tout en bénéficiant d'une communauté de covoitureurs bien plus importante.



Pour un développement harmonieux du territoire

Le soutien à l'agriculture locale, une démarche volontaire engagée sur le Pays de L'Arbresle :

- Sur le foncier : chaque commune a défini des périmètres de protection des espaces agricoles et des espaces naturels, véritable réserve de terrains pour les 30 ans à venir. Il s'agit de permettre l'installation de jeunes, d'encourager la transmission des exploitations, de conforter l'existant en pérennisant l'affectation des terres.

- Pour le maintien d'une activité agricole dynamique : c'est le soutien aux projets économiques comme le développement des circuits courts, par exemple, pour valoriser la production locale, allier proximité et qualité, offrir une alimentation saine à la population. C'est aussi faciliter le travail en commun, développer des équipements structurants...

INTERCOMMUNALITÉ



La recherche d'un équilibre dans la production de logements :

- Pendant de nombreuses années, l'offre de logement s'est essentiellement développée autour de la maison individuelle. Entre 2007 et 2011, dans le cadre du PLH du Pays de L'Arbresle (Programme Local de l'Habitat), plus de 1 000 logements nouveaux ont été construits dont 350 logements sociaux. Cette production de logements accessibles au plus grand nombre a été soutenue par la communauté de communes, qui a également encouragé les programmes en accession sociale à la propriété. Durant cette période, 300 000 € ont été consacrés annuellement à la réalisation de ces projets. Un nouveau PLH est en cours d'élaboration afin de poursuivre l'effort engagé et de conforter des actions telles que l'Accueil, Information, Orientation Logement pour les jeunes.

Pour des équipements structurants de qualité

1 200 enfants scolarisés le fréquentent chaque semaine... ou si vous préférez 48 classes des écoles primaires de toutes nos communes le retrouvent de manière hebdomadaire. D'une capacité intéressante, il accepte 150 000 entrées par an dans son cadre agréable... sans compter les 30 000 passages pour celles et ceux qui veulent retrouver la forme...



Plongeon dans l'avenir pour l'Aquacentre

“Il”, c'est bien-sûr l'Aquacentre du Pays de L'Arbresle qui permet aux habitants de notre territoire de venir s'exprimer dans cet espace nautique, été comme hiver.

Une décision importante vient d'être votée : la rénovation et l'extension de cet équipement structurant pour un investissement de 10 millions d'euros. La double vocation ludique et sportive de l'Aquacentre va être renforcée avec la création d'un bassin de 25 m doté de 8 couloirs de nage, la refonte et l'agrandissement également des zones de bien être et du centre forme. Un programme ambitieux qui va offrir au grand public, aux scolaires (collèges et lycées inclus), comme aux associations plus de possibilités. Pour plonger dans le grand bain de l'Aquacentre nouvelle génération il faudra patienter... jusqu'au début 2016.

Pour la découverte des atouts et des richesses de notre « chez nous »

L'Espace Découverte, situé à coté de l'Office de Tourisme à L'Arbresle, vous permet de découvrir ou redécouvrir le territoire du Pays de L'Arbresle, la beauté de ses paysages, la diversité de son patrimoine et l'accueil chaleureux de ses acteurs locaux. De nombreuses expositions et animations sont proposées tout au long de l'année. Pour les personnes à mobilité réduite, il est prévu un écran à l'entrée de l'Espace Découverte qui leur permettra de visionner toutes les salles de l'Espace Découverte sans avoir à se déplacer. Depuis sa création, près de 1 200 personnes sont venues visiter cet espace.



L'Espace Découverte, la découverte du Pays de L'Arbresle dans un espace dédié.

Infos pratiques :

L'entrée est gratuite. Les horaires sont ceux de l'Office de Tourisme, soit :

- En avril, mai, juin septembre et octobre : du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 15
- En juillet et août : du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 45, le lundi de 15 h à 18 h 45
- De novembre à mars : du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Renseignements à l'Office de Tourisme :

tél : 04.74.01.48.87

mail : ot.paysdelarbresle@wanadoo.fr
www.arbresletourisme.fr



Les animations scolaires, les enfants à la découverte de leur territoire

Chaque année, des animations sont proposées à toutes les écoles primaires. Elles sont portées par la FRAPNA sur la découverte de l'environnement local et des paysages à travers les Espaces Naturels Sensibles et par NATURAMA sur le tri des déchets. Au cours de l'année scolaire 2011-2012, plus de 60 classes dans la plupart des communes ont bénéficié de ces séances, avec des déplacements des enfants aux Carrières de Glay (Saint-Germain-sur-L'Arbresle), dans le Vallon du ROSSAND ou sur les Crêts boisés (COURZIEU).

INTERCOMMUNALITÉ

Pour la poursuite de la réduction des déchets

Une signalétique attractive pour une meilleure information des usagers de la déchèterie de Fleurieux.

Depuis mi-mai, une nouvelle signalétique a été mise en place. Les bennes sont numérotées, des panneaux colorés précisent le nom de chaque benne et détaillent les consignes de tri, le recyclage (ou non) des matériaux et indiquent le coût de traitement. Ils sont posés sur des panneaux avec des poteaux en bois.

Ces panneaux viennent en complément des explications données par les gardiens. Désormais, plus d'excuses pour jeter dans la mauvaise benne !

A noter que pour les deux déchèteries, les déchets verts ne doivent pas être jetés dans les bennes AVEC les sacs plastiques mais en vrac.

Déchets : pour une gestion équitable

La réduction des déchets fait partie intégrante de notre politique environnementale. Depuis l'an 2000 déjà, la communauté de communes a mis en place la collecte sélective et a amélioré le service année après année. Une forte réduction des déchets ménagers a été enregistrée permettant du même coup une diminution des coûts de traitement... et donc de la facture pour les ménages. Pareillement nous sommes entrés de plain-pied dans la démarche de recyclage des matériaux.

Dans un souci d'équité et afin de respecter la loi, il est mis en place dès le début de 2013 une participation des



Une nouvelle signalétique à la déchèterie de Fleurieux-sur-L'Arbresle

professionnels et des établissements publics au coût du ramassage et du traitement des déchets par l'instauration de la redevance spéciale.

Contact

Catherine Charlaix

c.charlaix@cc-pays-arbresle.fr

Tél. : 04 74 01 68 94 / Fax : 04 74 01 52 16

Association Régionale des Volontaires du Sang (A.R.V.S.)

Section de L'Arbresle

Convaincus de la nécessité de ce geste de solidarité qu'est le don du sang, ses adhérents militent pour amener d'autres personnes à accomplir cet acte volontaire, gratuit et anonyme (le donneur ne connaît pas le receveur et inversement).

La mission de notre association est :
– de susciter l'acte de don de sang en développant l'information (banderoles, affichages, tracts...)

– de fidéliser les donneurs en rendant plus chaleureux et convivial l'acte du don (collation, dialogues...);

– de veiller au respect de l'éthique proposée par la Fédération Nationale des Donneurs de Sang bénévoles à laquelle adhère l'A.R.V.S.;

– d'être actrice de l'animation de nos villages (forum des associations, téléthon...).

L'association est ouverte à tous ceux qui souhaitent soutenir notre action : la poursuite des objectifs qu'elle s'est fixés réclame des moyens humains et financiers et du temps libre ponctuellement.

Renseignements :

Présidente : Mme Suzanne GABRIELE
Tél. : 04 74 01 36 82

Dates de collectes de sang pour l'année 2013

**Salle Claude Terrasse,
à L'Arbresle.**

Jeudi 31 janvier 2013 de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Vendredi 1^{er} février 2013 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

Jeudi 2 mai 2013 de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Vendredi 3 mai 2013 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

Mardi 2 juillet 2013 de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Mercredi 3 juillet 2013 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

Jeudi 25 juillet 2013 de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Vendredi 26 juillet 2013 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

Mercredi 28 août 2013 de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Jeudi 17 octobre 2013 de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Vendredi 18 octobre 2013 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30

INTERCOMMUNALITÉ

Le Relais d'Assistants Maternels Itinérant du Pays de L'Arbresle (R.A.M.I.) – Trotтинette



Parents de jeunes enfants, futurs parents, assistants maternels agréés, gardes à domicile ou personnes intéressées par la profession, le Relais d'Assistants Maternels Itinérant est à votre service.

Le Relais est géré par la Communauté de Communes, et dessert les communes de Bessenay, Bibost, Bully, Chevinay, Courzieu, St-Julien-sur-Bibost, St-Pierre-la-Palud, Sarcey, Savigny (soit 150 assistants maternels).

55% des assistants maternels agréés de Bully ont déjà bénéficié d'au moins un service du Relais Trotтинette depuis sa création.

Le Relais itinérant propose trois services différents

• **Les temps collectifs**, à raison d'environ 2 fois par mois sur notre commune. C'est l'occasion pour les jeunes enfants et les assistants maternels qui les accueillent de se retrouver et de partager **un temps convivial** autour de jeux et d'ateliers variés. Les temps collectifs ont lieu dans *des salles municipales* et sont complétés par le véhicule du Relais, équipé pour les jeunes enfants.

A Bully, cette année, les enfants ont notamment pu expérimenter les ateliers d'éveil musical, encadrés par une musicienne intervenante ; les autres ateliers proposés se sont déclinés autour des collages, peintures, manipulations de semoule...

Toutes les activités sont adaptées à l'âge et aux capacités des jeunes enfants.

Depuis début 2012, 4 assistants maternels et 12 enfants ont participé aux temps collectifs.

• Les permanences d'information

Le Relais peut apporter une aide administrative (droits et devoirs de l'assistant maternel employé et du parent employeur, convention collective, disponibilité des assistants



Activités de bricolage réalisées par les jeunes enfants

maternels...) et proposer un soutien sur les questions éducatives.

Par exemple, une famille peut joindre le Relais pour trouver un assistant maternel, connaître ses droits et devoirs en tant que particulier employeur, les aides financières, etc. Le Relais Trotтинette peut également être médiateur dans le cas des situations difficiles.

Les permanences peuvent avoir lieu en mairie, à Bully, sur simple demande.

• Les soirées d'échange ou de perfectionnement

Le Relais propose des thèmes variés, choisis en concertation avec les assistants maternels. Certaines soirées sont également ouvertes aux parents.

Par exemple, cette année, les Relais ont proposé des soirées-débats sur les thèmes « Séparations et Retrouvailles », « Comment parler aux enfants pour qu'ils vous écoutent, et écouter pour qu'ils vous parlent... ».

Les Relais soutiennent également la formation continue des assistants maternels.



Un atelier de gommettes à Bully, Salle d'évolution

La dernière formation proposée ciblait la « Gestion du stress ».

En pratique :

– **Les temps collectifs** ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin, pendant les périodes scolaires. Le planning du Relais est disponible en mairie, ou sur le site de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle www.paysdelarbresle.fr.

Par ailleurs, chaque assistant maternel agréé le reçoit régulièrement (4 fois par an).

– **Les permanences d'information** ont lieu au bureau du Relais :

=> Au siège de la Communauté de Communes à L'Arbresle,

Sur Rendez-vous :

Lundi, Mardi, Jeudi, après-midi, Mercredi matin

=> Dans les communes / ouvert à tous les habitants du territoire

Uniquement sur Rendez-vous



Fête d'été 2012 à Bully, Salle du Repiel

Animatrice Responsable

Audrey POLTURAT

Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

117, rue Pierre Passemard

BP 41 - 69592 L'ARBRESLE Cédex

Tél. : 04 74 01 68 81

ou 06 59 54 52 24 – mail :

a.polturat@cc-pays-arbresle.fr

Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine 2012 : le contrat de rivières en actions...

En 2012, le contrat de rivières est entré dans sa seconde moitié et cette année encore, les actions inscrites au programme s'enchaînent pour voir de nouvelles réalisations.

Pour l'année 2012, on peut en retenir quelques-unes, menées par le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine :

- En mai 2012, un arasement de digue en bordure de terre agricole a été réalisé sur le site de la Randonnière, sur la commune de Brussieu. Ce type de chantier consiste à redonner de l'espace latéralement à la rivière afin de favoriser la vie aquatique et l'expansion des crues.

- Après le travail réalisé avec les communes sur la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires pour le désherbage, le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine a souhaité sensibiliser les agriculteurs à la réduction des pollutions des cours d'eau. En collaboration avec la Chambre d'Agriculture, des journées techniques et d'information ont été organisées sur différents thèmes : la gestion des effluents d'élevage, le désherbage alternatif du maïs et des céréales.



Journée technique sur le désherbage des céréales.

- Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Brévenne Turdine a été officiellement approuvé le 12 juillet 2012 par la Commission Mixte Inondations. Une chargée de mission a été embauchée pour mener à bien ce programme qui cerne la problématique des inondations de la façon la plus complète possible et

couvre l'ensemble des problèmes qui y sont associés.

- Un réseau de mesures automatisé va être mis en place sur le bassin versant de manière à pouvoir anticiper le débordement des cours d'eau. Une étude de faisabilité est actuellement en cours de façon à déterminer le type de matériel correspondant le plus à la fois aux attentes du syndicat mais aussi aux caractéristiques du bassin. Cette étude permettra aussi de déterminer les cotes de vigilance et d'alerte du réseau « sentinelles ».

L'année 2013 s'annonce tout aussi riche et variée...



La Randonnière après l'arasement de merlon.

**Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter
au 04 37 49 70 85
ou par mail
b.cachot@cc-pays-arbresle.fr
ou reportez-vous au n° 11
du journal « Ricochets »
qui paraîtra prochainement.**

Renouée du Japon : limitons la colonisation.

Difficile d'ignorer sa présence sur le bassin versant Brévenne-Turdine... La colonisation de cette plante exotique est tellement rapide qu'elle lui confère le statut « d'envahissante ».

Si une certaine fertilité des graines est observée dans le cadre des suivis scientifiques, le principal mode de colonisation de cette espèce est bien la multiplication végétative : la constitution d'un massif se fait à partir d'un morceau de rhizome d'à peine 8 grammes. Ainsi, mis à part la colonisation des berges de rivière au gré des crues, la dissémination de cette plante est dépendante des interventions humaines. Les curages de fossés, déplacements de matériaux sont les meilleurs moyens pour cette plante de s'implanter dans de nouveaux sites.

Ainsi, un repérage consciencieux des sites contaminés doit être réalisé en période estivale afin que lors des curages de fossé, travaux de terrassements réalisés en hiver ces matériaux soient stockés sur un site déjà colonisé.

Lorsque la colonisation est effective les interventions à réaliser ne sont pas nombreuses :

– Si le foyer n'excède pas une dizaine de mètre carrés : un arrachage manuel des rhizomes permet de supprimer sa présence à condition d'effectuer cette opération jusqu'à des profondeurs de l'ordre de 1,5 m et de répéter cette opération sur 3 ans au moins. Les rhizomes extraits doivent être stockés soigneusement



à l'air, sur un support ne permettant pas leur reprise, de façon à entraîner leur dévitalisation. Un brûlage ultérieur permet d'en réduire le volume.

– Si le foyer excède une dizaine de mètres carrés, un décaissement sur au moins 1,5 mètre est nécessaire. La destination des matériaux doit être étudiée afin de ne pas contaminer de nouveaux sites. Les terrains remaniés doivent ensuite faire l'objet de plantation d'arbres et arbustes à une densité minimum de 1 individu/m², accompagnée d'un semis herbacé à 80 g/m² minimum. L'entretien régulier 4 à 5 fois par an pendant 5 ans assure la croissance des arbres, installant ainsi une concurrence défavorable à la Renouée.

– La technique de plantation peut être utilisée sur des foyers dont l'ampleur interdit pour des raisons financières le décaissement. Un léger travail du sol par hersage est à réaliser préalablement. La fréquence de fauche doit être accrue et la taille des arbres implantés doit être de 1,5 mètre minimum.

Un repérage des plants par des tuteurs aisément visibles limite les dégâts lors des 7 débroussaillages annuels nécessaires.

Les traitements chimiques, la fauche systématique sans plantation, ne présentent aucun intérêt. En détruisant l'ensemble des espèces présentes sur la zone, l'effet inverse de celui escompté se produit puisque la Renouée, par son développement précoce et rapide, profite largement de cette destruction systématique en recolonisant l'ensemble de la zone.



INTERCOMMUNALITÉ

Office de Tourisme

OFFICE DE TOURISME et ESPACE DECOUVERTE DU PAYS DE L'ARBRESLE

Tél. : 04 74 01 48 87 - Fax : 04 78 64 98 53

Courriel : ot.paysdelarbresle@wanadoo.fr

Site : www.arbresletourisme.fr

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

Accueil au 18, place Sapéon à L'Arbresle :

- En avril, mai, juin, septembre et octobre : du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 15
- De novembre à mars : le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h
- En juillet et août : du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 45, le lundi de 15 h à 18 h 45.

Les Mercredis-Découverte

Missionné par la Communauté de Commune du Pays de L'Arbresle, l'Office de Tourisme, propose depuis 8 ans des animations les mercredis de l'été, pour faire découvrir le patrimoine et les richesses des 18 communes de son territoire.

Cette année plus que jamais, les Mercredis-Découverte étaient placés sous le signe de la rencontre et de l'expérimentation : un atelier pâtisserie à Nuelles, un jeu de piste à Eveux, une balade en calèche à Sarcey, un atelier sur la transformation du raisin à Saint-Julien-sur-Bibost et un pique-nique sur l'herbe, une visite sur les travaux de restauration du lavoir à Dommartin, une promenade commentée du nouveau sentier botanique à Bully, ou encore une escapade sur le chantier de l'A89 à Fleurieux-sur-L'Arbresle ont vu le jour...

En soirée, c'est une visite nocturne et musicale du vieux bourg de Sain Bel et une veillée conte « Sous les étoiles » à L'Arbresle qui ont enchanté les participants.

Les hommes et les femmes qui font vivre notre territoire, vous donnent rendez-vous en 2013 pour contempler ses paysages, explorer son patrimoine, goûter leurs produits et expérimenter leur savoir faire à travers des visites originales : venez « vivre » le Pays de L'Arbresle !



Expositions et animations à l'Espace Découverte

Depuis mars 2012, l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle, a programmé 8 expositions et manifestations en lien avec les activités et les thèmes de notre territoire : le patrimoine du Pays de L'Arbresle, le sentier botanique de Bully, les zones humides, les carrières de Glay, Maître Philippe, la Semaine du goût, l'architecture rurale en Pays Lyonnais, Michel Farine peintre de pays...

Chaque exposition est agrémentée d'un temps fort : démonstration, conférence, visite guidée, dégustation... Par ailleurs, les Amis du Vieux L'Arbresle proposent la visite animée de l'atelier de tissage les 1^{er} et le 3^e dimanche de chaque mois de 15 h à 18 h.

Un nouveau cycle d'expositions et d'animations est prévu pour 2013, dont le programme sera disponible sur notre site www.arbresletourisme.fr et sur la sélection hebdomadaire des manifestations.

En 2012, près de 1 500 personnes ont fréquenté l'Espace Découverte, nous attendons maintenant votre visite ! Accès libre et gratuit par l'Office de tourisme.



INTERCOMMUNALITÉ

A.P.H.R.A.

Association des Personnes Handicapées de la Région Arbresloise

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de créer, de gérer tous établissements pouvant répondre aux besoins des Personnes Handicapées et à leur famille, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux Handicapés et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial.

L'association a été créée le 15 février 1984, elle a mis en place en 1988

un centre de loisirs à L'Arbresle, qui est devenu un centre d'accueil de jour pour personnes handicapées qui est géré par l'AAPHTV depuis 1992 ; l'APHRA participe au conseil d'administration de l'AAPHTV.

Chaque année un concours de belote et de pétanque est organisé. Un repas annuel permet de rassembler les personnes handicapées du canton avec leurs familles et amis.

Des réunions thématiques sont réalisées dans les communes du canton pour rencontrer les personnes ou familles confrontées au handicap et

leur apporter un soutien dans leurs démarches et être à leur écoute pour leurs questionnements.

Contact

S. Venet 04 74 01 15 08
simone.venet@orange.fr

325 chemin d'Apinost
L'Arbresle

Le Strapontin : un cinéma de proximité

Le cinéma « LE STRAPONTIN » de Sain-Bel est géré par l'association « Ciné Culture Association », créée en 1981 et composée exclusivement de bénévoles. Programmation, réalisation de tracts, affichage, transports de films, permanences, projections... toutes ces tâches sont réalisées grâce au bénévolat de ses membres originaires de la région.

LE STRAPONTIN organise aussi des Séances Scolaires (maternelle, primaire, collèges, lycées) qui intéressent la quasi-totalité des communes du canton et de la CCPA, un Festival du Film Rhônalpin en Avril qui a maintenant un public fidèle, des Séances Seniors organisées avec le concours des clubs des anciens, des Séances ciné-rencontres.

Pour en savoir plus :

Répondeur
programmation
04 74 01 19 00

Site internet
www.le-strapontin.com
(accès à la programmation
et inscription à la newsletter)

Adresse mail
lestrapontin@yahoo.fr



INTERCOMMUNALITÉ

Cadoles & Sens



Pour cette 3^e édition, l'évènement « Cadoles et Sens » se déroulera le week-end du 18 et 19 mai 2013 autour de Saint-Germain-Nuelles, Dénicé et Ville-sur-Jarnioux.

Pour le secteur de Saint-Germain-Nuelles, les balades gourmandes, au départ des carrières de Glay, vous feront découvrir des paysages et des sites privés ouverts spécifiquement pour l'évènement. Vous apprécierez nos menus gourmets accompagnés d'une dégustation de notre sélection de vin (42 €/Pers.)

Vous pouvez aussi venir retirer votre panier pique-nique et parcourir nos chemins de vignes agrémentés de dégustations et d'ateliers enfants/adultes (25 € le panier pour 2).

Vous pouvez réserver des maintenant au 09 75 30 17 47

Venez découvrir le programme 2013 de « Cadoles et sens » : www.cadolesetsens.fr





Samedi 28 avril 2012, La Classe en 2 prend place...



Croix d'Apinost



Croix du hameau d'Apinost



Croix de Cruix



Croix de l'église



Lavoir d'Apinost



Lavoir de Montagny



Croix de Montgiron



Croix de Gruges



Croix du Trêve



Croix de Montagny